



ONISEP



février
2017
N°39

onisep

ORIENTATION ET DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

GUIDE DU
PROFESSEUR
PRINCIPAL

SPÉCIAL

RÉGION OCCITANIE
/ PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

20 SECTEURS QUI RECRUTENT p. 24



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



OCCITANIE

onisep

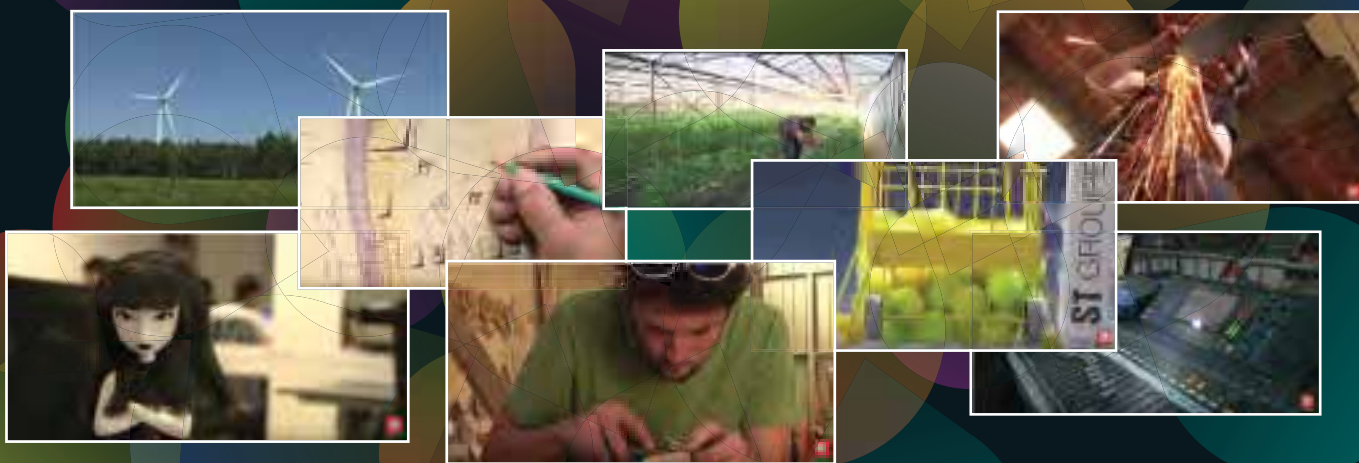
LE MAGAZINE DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS EN OCCITANIE



100

MÉTIERS
EN RÉGION

▶ www.100metiers.fr



Rechercher un métier, s'informer

- ▶ des contenus
- ▶ des vidéos métiers
- ▶ de l'interactivité
- ▶ des actus connectées



Midi Libre



ORIENTATION

Le parcours Avenir, une nouvelle dynamique pour l'élève **p. 2**
Des ressources pour vous aider **p. 4**
Au collège **p. 6**
Au lycée **p. 8**
Au lycée professionnel **p. 10**
APB : les essentiels **p. 11**
La scolarisation des élèves en situation de handicap **p. 12**
La lutte contre le décrochage scolaire, de quoi parle-t-on ? **p. 14**
Folios, au service de tous les parcours éducatifs **p. 16**
Pour une mixité des métiers et des formations **p. 18**

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Les Campus des métiers et des qualifications : un nouveau paysage **p. 20**
Portraits de territoires **p. 22**
20 secteurs d'emploi en Occitanie **p. 24**
Métiers en tension et émergents **p. 44**

SOURCES ET RESSOURCES

L'enseignement en France **p. 45**
Les publications régionales de l'Onisep Occitanie **p. 46**
Outils et services pédagogiques de l'Onisep **p. 47**
Les sites incontournables et Repères utiles **p. 48**



Avec ses 104 centres de formation et sections d'apprentissage, ses 381 lycées, ses 37 universités et grandes écoles, à Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan, ses autres sites universitaires répartis sur l'ensemble de son territoire, notre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée offre un exceptionnel éventail de formations de proximité et de qualité. Tout est ici réuni pour avoir les meilleures chances de trouver sa voie, d'étudier dans les meilleures conditions et d'accéder ensuite au métier de son choix. Cheffe de file en matière de formation et de développement économique, la Région a une priorité absolue : l'emploi, l'emploi et l'emploi ! Pour permettre aux jeunes d'y accéder dans les meilleures conditions, c'est-à-dire bien formés, elle consacre près de la moitié de son budget à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche. Du fait de sa dimension et de son dynamisme, notre grande région ouvre un nouvel horizon en matière de formation et d'emploi, avec des filières encore plus complètes et diversifiées qu'auparavant. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée tient pleinement son rôle de cheffe de file pour accompagner les jeunes dans le choix de leur formation et de leur futur métier. Avec l'ensemble de ses partenaires, elle met tout en œuvre pour leur permettre de préparer le diplôme de leur choix, dans des établissements de qualité et partout sur le territoire régional. Pour donner à toutes et à tous les moyens de construire leur avenir professionnel et citoyen dans notre région.

Carole Delga

Ancienne ministre

Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Ce guide du professeur principal est le fruit d'une collaboration étroite entre la Délégation Régionale de l'Onisep Occitanie et le Conseil régional. La vocation de l'établissement public Onisep est d'apporter l'information utile à ses publics sous toutes ses formes, imprimée ou numérique. Ainsi, à travers cette nouvelle publication, environ 22 000 professeurs principaux de la 6^e à la terminale, dans les treize départements de notre région, peuvent bénéficier des éléments indispensables dans le cadre de leurs fonctions :

- Comment fonctionne l'orientation et l'affectation des élèves ?
- Avec quelles ressources les aider à mieux s'y préparer ?
- Quels sont les principaux secteurs d'activité en Occitanie ?
- Comment évoluent ces secteurs et quels sont leurs défis ?

Nous avons mis l'accent sur le contexte économique et social dans lequel évoluent nos élèves et bien des prolongements sont proposés aux professeurs qui souhaiteront approfondir ces sujets. Notre souhait est de vous aider, toujours plus, toujours mieux, à être ce que vous êtes pour vos élèves : DES SOURCES D'INSPIRATION POUR LEUR AVENIR.

Olivier Brunel

Délégué régional de l'Onisep Occitanie



Onisep Plus, le magazine des métiers et des formations. Bulletin d'information

Une co-production Onisep Occitanie et

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Directeur de la publication : Michel Quéré

par délégation : Olivier Brunel

Directrice de la rédaction : Dorothée Douriez

Rédactrice en chef : Sophie Salvadori

Comité éditorial : Onisep Olivier Brunel, Audrey Coster,

Dorothée Douriez, Sadek Mahdi, Célia Perrin, Sophie

Salvadori - SAIO Toulouse Nicolas Madiot -

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Direction de la

communication et de l'information citoyenne

Rédacteurs : Onisep Olivier Brunel, Audrey Coster,

Dorothée Douriez, Sadek Mahdi, Célia Perrin, Sophie Salvadori

- SAIO Montpellier Odile Fabre - SAIO Toulouse Nicolas Madiot

onisepplus@listes.onisep.fr

Remerciements : Nadine Hilbert, Coordinatrice académique

Mission de lutte contre le décrochage scolaire, rectorat

de Montpellier, Frédéric Detchart, Inspecteur-Conseiller

Technique ASH, Académie de Toulouse, Julie Orlhac, Charlotte

Garriga, stagiaires Onisep.

Coordination de la fabrication : Chantal Sciabbarrasi

Conception graphique : Cyril Laurent

Maquette : Sophie Salvadori

Communication : Geneviève Zaneboni

Impression : Amadio imprimerie - 05 61 57 29 57

25 300 exemplaires

Couverture : © Laurent Boutonnet • Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Édito : © E. Grimault / Région © Julie Orlhac / Onisep

Date du dépôt légal : février 2017

N° ISBN : 978-2-37712-013-0

Le parcours Avenir, une nouvelle dynamique pour l'élève

Des activités cohérentes et progressives permettent à tous les élèves, de la 6^e à la terminale, de mieux appréhender l'environnement économique et professionnel pour construire leur propre parcours d'orientation.

Quel que soit le projet d'orientation de l'élève, ce parcours propose un enrichissement des représentations des métiers et des formations, et se fonde sur un principe d'égal accès de tous à une culture citoyenne, économique et professionnelle via les cinq domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

AU COLLÈGE

Tous les élèves sont concernés, de la classe de 6^e à la 3^e, y compris ceux scolarisés en SEGPA* et en ULIS. Ils s'informent des possibilités de formation, des voies d'accès aux domaines professionnels ; ils découvrent la complexité des activités professionnelles et le monde socio-économique. Les connaissances et compétences acquises sont prises en compte pour la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le parcours Avenir doit favoriser l'engagement dans un projet individuel ou collectif en suscitant la créativité.

AU LYCÉE

Les élèves poursuivent la construction d'un parcours de formation et d'orientation cohérent. Des temps forts ponctuent les connaissances et compétences abordées dans le cadre des enseignements disciplinaires : les élèves sont placés à la fois en situation d'autoréflexivité sur leurs expériences, et en situation d'apprentissage active à travers des projets collectifs partenariaux et des temps d'individualisation progressifs. L'évaluation des acquis sera prise en compte dans le livret scolaire des lycéens.

AU LYCÉE PROFESSIONNEL

Le parcours Avenir met l'accent sur la préparation de l'après-bac, permettant aux élèves de réviser, affiner et conforter leurs choix d'études et projets professionnels.

Le parcours Avenir trouvera naturellement sa place dans l'accompagnement personnalisé et dans les enseignements d'exploration en seconde. Depuis la rentrée 2015, l'outil numérique Folios est le support privilégié du développement du

parcours Avenir pour les collégiens et les lycéens (voir page 16). Folios héberge trois autres parcours : le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), parcours citoyen et parcours éducatif de santé. Pour contribuer à la mise en œuvre du parcours Avenir, l'Onisep met à votre disposition un ensemble de ressources pédagogiques répondant aux exigences de ce parcours. www.onisep.fr/parcoursavenir

Pour l'équipe éducative qui assure collectivement le suivi de l'élève, le référentiel publié dans le BO n°28 du 9 juillet 2015 sert à la mise en œuvre du parcours Avenir.

LES OBJECTIFS

Le parcours Avenir a pour but d'amener progressivement l'élève à acquérir une **réelle compétence à s'orienter** par :

- la compréhension du monde économique et professionnel ainsi que la découverte de la diversité des métiers et des formations ;
- le développement de son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- l'élaboration de son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

LES ENJEUX

- une meilleure compréhension du monde économique et professionnel, des métiers et des formations pour éclairer les choix d'orientation de chaque élève ;
- un accompagnement renforcé des élèves et de leurs familles, notamment celles les plus éloignées de la culture scolaire, par les équipes éducatives en matière d'orientation tout au long du parcours scolaire ;
- une plus grande ambition professionnelle et sociale fondant le projet d'études et d'insertion de l'élève et passant par l'acquisition de diplômes et de qualifications ;
- une amélioration de la réussite scolaire grâce à une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie, dégagee des stéréotypes sociaux et de genre ;
- une réelle réversibilité des choix de l'élève, et par conséquent, la mise en œuvre des conditions qui lui permettent d'ajuster sa trajectoire dans le cadre des procédures d'orientation, de dispositifs innovants et de passerelles ;
- une représentation équilibrée des filles et des garçons, des femmes et des hommes au sein des filières de formation et des métiers.

LES GRANDS AXES

- Apprendre à développer :
- son esprit d'initiative en cherchant, trouvant et évaluant les informations ;
 - son estime de soi en apprenant à mieux se connaître pour se projeter ;
 - son engagement en connaissant les enjeux de son positionnement.
- Découvrir le monde économique et professionnel à travers la découverte des métiers et des conditions d'exercice ; des entreprises ; des situations professionnelles ; du marché de l'emploi.

Construire progressivement son projet d'orientation scolaire puis professionnel en travaillant sur les représentations des métiers et les stéréotypes ; en développant la connaissance des formations.

LES ACTIONS

- salons et forums
- « semaine de l'orientation » (institutionnalisée)
- semaine de l'apprentissage
- rencontres de professionnels (entrepreneurs, salariés, membres d'associations...)
- visites et stages en entreprises
- création de mini-entreprises.

EN SAVOIR PLUS

« Il est de la responsabilité de l'École d'aider chaque élève à faire des choix d'orientation éclairés, réfléchis et autonomes à chaque étape de son parcours scolaire. »

C'est l'objectif du parcours Avenir, qui, du collège au lycée, dans toutes les voies d'enseignement (professionnel, général, technologique), prévoit de faire vivre aux élèves des expériences variées et progressives leur permettant de découvrir le monde économique et professionnel, de développer leur sens de l'initiative et d'élaborer leur projet d'orientation scolaire en lien avec les familles ainsi que les partenaires de l'École. »
Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, conférence de presse, lundi 29 août 2016.

www.onisep.fr/Equipes-educatives#Ressources-pedagogiques

Ressources pour le parcours Avenir sur le site Éduscol
<http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html>

* voir glossaire des sigles page 48.

ENTRETIEN

Nadia Allali, principale adjointe du collège Simone Veil (anciennement Las Cazes) à Montpellier

Le parcours Avenir au collège Simone Veil : on s'y prend comment ?

« En missionnant un ou plusieurs professeurs, en charge de la découverte des métiers en lien avec l'orientation. Par exemple, nos élèves visitent des entreprises en se faisant accompagner par l'Agefa-PME dans le cadre du projet TOP PME. Nous organisons aussi la Journée Digiworld, réalisée par Zupdeco au bénéfice des filles du collège qui découvrent les différents métiers du numérique dans l'entreprise DELL. Nous faisons participer les élèves à différents projets comme par exemple la *Start'up collège* qui consiste en la création d'un projet sur 72 heures d'une start'up virtuelle afin de résoudre un problème lié au développement durable et le *Projet Teknik*.

Le collège organise *La quinzaine des métiers*. Différents personnels de nombreuses entreprises viennent alors rencontrer les élèves. Nous visitons des établissements scolaires à caractère professionnel comme par exemple le lycée Georges Frêche pour la restauration, ou encore des lycées agricoles. »

En classe, ça se passe comment ?

« Des recherches sur internet sur le site de l'Onisep permettent à l'élève d'alimenter Folios. Il participe aussi à des entretiens individuels avec un professeur référent et le conseiller d'orientation-psychologue sur le projet personnel.

Quels sont les avantages du parcours Avenir ?

« Une meilleure connaissance du tissu économique local, national et international. La possibilité de rencontrer des responsables d'entreprises dans le cadre de la recherche de stage. La découverte de différents secteurs d'activités parfois méconnus. »

Des exemples de mise en œuvre du parcours Avenir dans les disciplines ?

« En Technologie, plusieurs classes du collège ont pu découvrir les métiers de l'aéronautique lors du salon à Nîmes. En géographie, les élèves ont réalisé des cartographies avec la représentation des différents bassins d'emplois. »

Des ressources pour vous aider

L'État définit la politique d'orientation des élèves et étudiants et met en œuvre cette politique dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur en délivrant à cet effet l'information nécessaire sur toutes les voies de formation aux élèves et aux étudiants. À travers ses services déconcentrés et en lien avec ses opérateurs, il assure une participation active au réseau du SPRO (service public régional d'orientation) dans l'ensemble de la région.

LE RÉSEAU ACADÉMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

L'orientation est pilotée et coordonnée, au niveau académique, par le chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO) sous l'autorité du recteur et, au niveau départemental, par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN-IO).

LE SAIO, SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

- pilote l'orientation et met en place l'éducation à l'orientation au niveau académique ;
- organise et gère l'affectation des élèves à la fin de chaque cycle ;
- assure le fonctionnement et l'animation des services d'orientation ;
- produit des études, enquêtes et analyses.

Le CSAIO est le conseiller du recteur en matière d'orientation. Il peut être également délégué régional de la délégation régionale Onisep (DR Onisep).

L'IEN-IO, INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉ DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION

Il travaille auprès du directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale (DASEN). Conseiller technique du DASEN, il est chargé au sein de son département et sous l'autorité du recteur, de :

- piloter et évaluer les politiques, structures, dispositifs dans le champ de l'orientation et lutte contre décrochage scolaire ;
- participer à la définition de la politique académique et à la mise en place des procédures d'affectation ;

- organiser, animer et coordonner l'activité des CIO ;
- participer à la formation continue des personnels des établissements scolaires et des CIO.

LES CIO, CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Service public, gratuits, ils sont placés sous l'autorité du DASEN. Public accueilli : élèves scolarisés du public et du privé, étudiants, jeunes en recherche d'insertion professionnelle, adultes en reconversion. C'est un lieu de ressources documentaires (papier et numérique) en libre accès.

Le CIO

- informe sur les études, les formations professionnelles et les métiers ;
- conseille individuellement ;
- observe et analyse l'orientation et l'insertion des jeunes au niveau du bassin ;
- produit des documents à destination des équipes éducatives ;
- anime les échanges et réflexions entre les partenaires du système éducatif ;
- lutte contre le décrochage scolaire.

Les COP, Conseillers d'orientation-psychologues

Rattachés à un CIO, ils sont présents dans les établissements scolaires publics et les Services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO).

Les COP :

- informent les élèves et leurs familles par le biais de séances collectives et entretiens individuels ;
- apportent un conseil individualisé en utilisant, le cas échéant, des questionnaires d'intérêts ;
- contribuent à la mise en œuvre des conditions de réussite scolaire



© Jérôme Pallé / Onisep

des élèves par le biais, si nécessaire, d'outils d'évaluation de personnalité et/ou d'aptitudes cognitives (bilan psychologique) que leur statut de psychologue leur permet d'utiliser ;

- aident à la réflexion des équipes sur les activités d'information et d'orientation (conseil technique) ;
- participent à la prévention et au repérage du décrochage scolaire des jeunes sortis du système scolaire sans avoir atteint le 1^{er} niveau de qualification reconnu à l'issue de la scolarité obligatoire.

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS (ONISEP)

Sous la responsabilité du Délégué régional :

- élabore des documents régionaux sur les formations et les métiers, papier ou numérique ;
- diffuse des publications régionales auprès des acteurs du système éducatif (équipes éducatives des établissements, les CIO, les inspecteurs, les services du rectorat...) ou en direction de partenaires (DRAAF, partenaires sociaux économiques, Missions locales, CRIJ...);
- propose des outils pédagogiques à destination des équipes éducatives ainsi que des services en ligne ;
- co-organise des manifestations telles qu'Infosup à Toulouse, le Salon de l'enseignement supérieur à Montpellier et participe à des salons au sein de son territoire.



L'ORIENTATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'élève acquiert des compétences et des connaissances relatives au monde économique, social et professionnel dans le cadre des enseignements disciplinaires. Il élabore progressivement son projet d'orientation scolaire et professionnel en développant, entre autres, son esprit d'entreprendre.

Le professeur principal assure le suivi individuel des élèves en lien avec les familles, le COP, le service médico-social. Il coordonne les actions éducatives d'orientation et accompagne les élèves dans la construction de leur parcours d'orientation (aide personnalisée, entretien personnalisé, inscription sur le portail APB).

Le conseiller d'orientation-psychologue intervient dans l'ingénierie du parcours Avenir ainsi que par son expertise dans le développement psychologique de l'adolescent. Il participe à la construction de parcours cohérents et progressifs. Il intervient aussi auprès des équipes pour favoriser l'appropriation, par les élèves, des connaissances et compétences acquises tout au long du parcours.

Les professeurs mettent en œuvre le parcours dans leurs enseignements conformément au projet d'établissement.

Le professeur documentaliste veille à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement et contribue à son appropriation par les élèves. Il mobilise toutes les ressources pertinentes dont celles produites par l'Onisep au niveau national et régional.

Le conseiller principal d'éducation apporte son expertise par sa connaissance particulière de l'élève. Il assure le suivi individuel de l'élève et fait le lien avec les familles et les partenaires extérieurs.

L'infirmier et l'assistant social participent selon leurs champs de compétence à la mise en place d'un projet de scolarisation et d'orientation adapté à l'élève.

Le chef d'établissement impulse et veille à la mise en œuvre du parcours. Il décline au sein de son projet d'établissement de façon opérationnelle les différentes étapes et actions à chaque niveau scolaire.

Le directeur adjoint de la SEGPA assure le suivi et la coordination des actions mises en place pour ses élèves, sous l'autorité du chef d'établissement.

Le directeur de CIO et les animateurs de bassin assurent la cohérence des actions conduites en matière d'information, de conseil et d'accompagnement par leur connaissance du tissu local. Ils contribuent à établir l'interface entre les établissements et les partenaires locaux et mobilisent les ressources locales au sein des réseaux d'établissements.

Les parents et leurs associations suivent et accompagnent leurs enfants dans leurs choix d'orientation en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative. Ils contribuent à une meilleure connaissance du monde économique et professionnel de leurs enfants.

Les partenaires de l'établissement (entreprises, administrations, associations, collectivités territoriales, organisations professionnelles) participent à élargir l'univers des découvertes des élèves par différentes actions (visites, stages, concours...).

L'enseignant référent pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH) apporte sa connaissance de l'élève et son expertise. Il accompagne l'élève et sa famille dans la construction d'un projet professionnel ambitieux et adapté, en lien avec le médecin scolaire, le COP et les différents partenaires.

* voir glossaire des sigles page 48.

LE SPRO, SERVICE PUBLIC RÉGIONAL D'ORIENTATION

Sur nos territoires, dans nos villes, la multiplicité des opérateurs et des procédures pour bénéficier de conseil, d'information et d'accompagnement, rend complexe l'accès aux services d'orientation. Il s'agit donc de travailler ensemble pour offrir un service facilement accessible et assurant la continuité de la prise en charge et du suivi du demandeur.

La Région organise le SPRO, Service public régional de l'orientation tout au long de la vie. Elle coordonne la mise en réseau de tous les services, structures et dispositifs qui concourent sur son territoire à la mise en œuvre du SPRO, les actions des autres organismes, ainsi que la mise en place du conseil en évolution professionnelle.

Chacun conserve ses rattachements administratifs et hiérarchiques, ses statuts et ses missions propres, mais, ensemble, ils mutualisent compétences et ressources afin de répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes du public.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'État et leurs partenaires ont décidé de confier à Atout Métiers la réalisation et la mise en œuvre du portail d'informations sur la formation professionnelle : *Me former en région*. Organisé sous la forme d'un parcours, ce portail permet :

- d'être accompagné dans sa démarche par un organisme et de trouver lequel ;
- d'être informé sur les métiers et leur contexte économique en région ;
- de trouver une formation se déroulant en Région ;
- de connaître les dispositifs existants qui permettent de financer tout ou partie de la formation.

www.meformerenregion.fr

Lire *Une ambition partagée pour les politiques éducatives en région*, convention-cadre signée en septembre 2016.
www.ac-montpellier.fr › Académie › Actualités académiques

Au collège : temps forts et enjeux de l'orientation

L'orientation au collège se construit autour d'évènements et d'étapes clés. Mais sur la base de cet ensemble de rendez-vous réguliers, l'action éducative développe quotidiennement un éveil progressif à toutes les dimensions de la découverte de ce qui fait un monde social, économique et professionnel et de la place que l'élève souhaite y occuper.



© Jérôme Pallé / Onisep

Les démarches sont adaptées aux élèves de 6^e : rencontres de professionnels, recueil de témoignages, recherche guidée d'informations. On peut montrer à partir de textes littéraires, de documents historiques et scientifiques, l'évolution du contenu d'un métier en fonction des progrès scientifiques et techniques. Folios peut être ouvert dès la classe de 6^e : c'est le support numérique de ces activités qui permet d'en garder la trace pour l'élève et sa famille. Folios est aujourd'hui le support des quatre parcours Avenir, Éducation artistique et culturelle, Citoyen et Santé.

Le rôle du professeur principal : il repère et coordonne les actions menées dans les différentes disciplines par les professeurs de la classe.

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

Le cycle 4, cycle des approfondissements, correspond aux trois dernières années du collège : cinquième, quatrième et troisième.

En 5^e, 4^e et 3^e

Les élèves développent leurs connaissances et compétences dans les différentes disciplines tout en préparant la poursuite de leur formation et leur future participation active à l'évolution de la société. Le parcours Avenir s'étoffe : l'élève continue à enrichir sa connaissance du monde économique et professionnel, mais il apprend aussi à s'engager dans un projet individuel ou collectif, à prendre des initiatives et à faire preuve de créativité. On peut ainsi montrer la diversité et l'ampleur des besoins humains,

et la façon dont les activités professionnelles y répondent. On étudie des biens et des services de l'environnement proche des élèves et différentes formes d'organisation du travail : entreprise, artisanat, associations, administrations. La journée de découverte des métiers et du monde professionnel est un des vecteurs possibles pour cela.

Tout comme l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) Monde économique et professionnel qui peut s'appuyer sur le référentiel du parcours Avenir, paru au Bulletin officiel.

Côté initiatives, les élèves peuvent développer leur esprit d'entreprendre à travers des mini-entreprises, ou encore participer à l'élaboration de l'information : par exemple concours *Raconte-moi une entreprise et ses métiers*, *À la découverte de l'agriculture aujourd'hui*, organisation du forum des métiers au collège.

En 3^e, le temps de la première élaboration d'un projet professionnel est venu. L'entretien personnalisé d'orientation mais aussi la séquence d'observation en milieu professionnel sont des outils précieux à cet égard. Le rôle du professeur principal : il veille à la cohérence et à la progressivité des actions qui composent le parcours Avenir, il s'assure que les élèves formalisent leurs expériences.

Pour le collégien en situation de handicap : voir pages 12 & 13

CYCLE DE CONSOLIDATION

Depuis la rentrée 2016, le cycle 3, cycle de consolidation, correspond aux deux années de l'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège : la sixième.

L'élève s'adapte à l'organisation et au cadre de vie du collège et continue dans les apprentissages entrepris dans les classes de CM1 et de CM2.

C'est le début du parcours Avenir : il s'agit de permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel, comme un monde très varié et toujours en train de se transformer.

Au collège : l'affectation après la 3^e

La procédure d'affectation concerne l'ensemble des candidats à une classe de Seconde générale ou technologique, 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP dans les établissements publics et privés sous contrat de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole. Cette procédure repose sur un outil qui s'appelle Affelnet.

© Jérôme Pallé / Onisep

Affelnet, *Affectation par le net*, est un outil paramétré pour traduire les priorités nationales et académiques d'affectation des élèves. Il attribue une seule affectation à chaque élève.

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS EN 2017

Affelnet **évolue profondément** en tenant compte du nouveau système d'évaluation des acquis des élèves. Ainsi, il sera tenu compte :

- du niveau de maîtrise des 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- des bilans périodiques de l'année de 3^e.

De plus, pour l'affectation dans la voie professionnelle, spécifiquement, les résultats des élèves se verront affectés un coefficient en fonction de la spécialité professionnelle envisagée. Ces coefficients seront les mêmes sur tout le territoire national. En fonction de l'analyse de la situation de chaque académie, les recteurs des académies de Montpellier et Toulouse choisiront des critères complémentaires : enseignements rares, recrutements particuliers, prise en compte de la qualité de boursier, etc.

À signaler également : les demandes d'entrée en apprentissage seront

mieux recensées cette année et surtout mieux accompagnées en liaison avec les CFA et les services de l'apprentissage des chambres consulaires : Chambre de Métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie...

Pour les élèves souhaitant intégrer l'enseignement privé sous contrat, les familles sont invitées à prendre contact directement avec l'établissement concerné.

RÉSULTATS ET INSCRIPTION

L'affectation des élèves nécessite d'être confirmée par l'inscription dans l'établissement. Celle-ci obéit à un calendrier précis. Si l'inscription n'est pas réalisée, la place peut être proposée à un autre élève qui n'aurait pas encore de solution. De plus en plus de familles ont recours à la télé-inscription par internet qui permet de confirmer l'intérêt pour l'affectation proposée, de préparer à l'avance et de faciliter les formalités de l'inscription.

QUELQUES CONSEILS DE BON SENS À DONNER AUX ÉLÈVES

Il est utile de prévoir plusieurs vœux notamment lorsque l'on souhaite entrer dans une formation

professionnelle : certaines sont très demandées. Mais dans ce cas, il n'y a pas de meilleur choix que de classer hiérarchiquement les formations selon ses réelles préférences, sans construire des « stratégies » trop sophistiquées.

Les élèves de SEGPA* et de DIMA* sont prioritairement accueillis dans les formations professionnelles menant au CAP. Il faut leur rappeler que c'est dans ces formations que se trouvent dans un premier temps leurs meilleures chances de réussite.

Les élèves qui n'obtiennent pas d'affectation au mois de juin doivent se rapprocher de leur établissement d'origine afin de bénéficier de toutes les informations qui leur permettront de trouver une affectation sur des places vacantes. Des désistements peuvent également se produire jusqu'à la rentrée scolaire.

* voir glossaire des sigles page 48.

Pour le collégien en situation de handicap : voir pages 12 & 13.

Au lycée : renforcement du continuum de formation bac-3 bac+3

Pour faciliter le passage du lycée à l'université, la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur a instauré la notion de continuum bac - 3 / bac + 3.

Le principe est de renforcer par un ensemble d'initiatives la continuité des enseignements du supérieur (cycle de licence) par rapport à ceux du lycée et d'affirmer la notion de spécialisation progressive des études. Le cadre de ce continuum est fixé par la **circulaire du 18 juin 2013**.

LA CIRCULAIRE DU 18 JUIN 2013

Dans le champ de l'orientation, 4 dispositions pédagogiques visent une orientation mieux construite.

1- L'orientation active et le conseil anticipé en fin de 1^{re} :

L'orientation active vise à développer chez tous les élèves la capacité à s'orienter tout au long de leur vie. Plusieurs outils doivent pour cela être mobilisés : des démarches d'information des lycéens, des outils numériques et des guides d'information et d'autoévaluation pour les lycéens et enseignants du 2nd degré.

La généralisation du conseil anticipé en classe de 1^{re} à l'ensemble des filières du lycée doit également favoriser un choix éclairé des lycéens fondé sur une meilleure connaissance d'eux-mêmes et des parcours de formation.

Enfin, un meilleur accès en IUT et en STS doit être réservé respectivement aux élèves de terminale technologique et professionnelle, là où leurs chances de réussite sont les meilleures.

2- Tirer profit du portail **Admission post-bac** par une analyse des données statistiques.

3- L'orientation progressive tout au long du cursus en laissant aux étudiants des choix d'orientation ouverts tout au long du cycle licence.

4- la réorientation choisie pour les étudiants en difficulté.

Au-delà d'« une orientation mieux construite », la circulaire précise que le renforcement du continuum - 3 + 3 passera par :

- la recherche d'une meilleure articulation des programmes ;
- le développement de dispositifs d'aide à la réussite.

LA MISE EN ŒUVRE

Afin de renforcer le continuum - 3 + 3, il revient à chaque Commission académique des formations post-bac (CAFPB) de conduire sa propre politique académique, via la mise en œuvre d'initiatives de terrain.

Académie de Toulouse : un groupe académique continuum

L'élévation du niveau de qualification se met en œuvre par une plus grande ambition scolaire, adossée à une offre de formation capable de sécuriser les parcours. Les leviers employés par l'académie sont à la fois **qualitatifs** en direction des élèves de la voie technologique toujours aussi demandeurs d'un accès à l'enseignement supérieur (90 %) mais sans doute pas assez conscients de leurs capacités à poursuivre en DUT (38 % des V1 seulement). Ils sont aussi **quantitatifs** avec un nombre toujours plus important de bacheliers professionnels désireux de poursuivre en enseignement supérieur mais seulement un jeune sur deux obtiendra une place en STS alors même que les efforts en la matière n'ont jamais été aussi importants. Dans ce droit fil, les travaux du groupe académique continuum réunissant les acteurs de l'enseignement scolaire et supérieur, composante active de la commission académique des formations post-bac, vont structurer ce lien lycées/enseignement supérieur. Ils porteront sur :

- **connaissance des parcours** via une étude des trajectoires sur 3 années ;
- **mutualisation des pratiques** par la mise à disposition d'une plate-forme destinée aux référents ;
- **orientation post-secondaire réussie** portant sur une information et une communication simplifiée

et l'utilisation d'APB comme outil de sécurisation des parcours. La bourse au changement d'orientation post-bac est aussi inscrite dans ces travaux ;

- **connaissances partagées** entre les enseignants pour que le passage vers l'enseignement supérieur soit pédagogiquement assuré.

Académie de Montpellier : trois commissions de travail permanentes organisent la liaison avec l'enseignement supérieur

La première, **Organisation et pilotage**, structure le cadre des relations 2nd degré / Enseignement supérieur et les outils de pilotage de cette relation.

La deuxième, **Offre de formation et Accompagnement à l'orientation**, organise les stratégies de préparation des élèves à l'orientation vers l'enseignement supérieur ou de réorientation des étudiants.

La dernière, **Accompagnement pédagogique des parcours et cultures enseignantes**, veille à la cohérence de l'action pédagogique du 2nd degré à l'enseignement supérieur.

ZOOM SUR

Bac - 3, bac + 3, toutes les informations regroupées sur un seul salon : **Infosup Toulouse !**

Ce salon organisé par l'Onisep, le rectorat de Toulouse et la Région Occitanie se déroule à Toulouse au mois de novembre. Pendant 4 jours, lycéens, étudiants et parents s'informent sur les études supérieures pour mieux éclairer leur choix et construire leur projet d'avenir. L'ensemble des formations post-bac proposées dans l'académie de Toulouse est présenté ainsi que certaines formations d'autres académies. Les lycéens peuvent assister à de nombreuses conférences et rencontrer formateurs et élèves.

Le salon post-bac des métiers et formations de l'aéronautique à Nîmes et Montpellier. Il vise depuis 3 ans la découverte du secteur de l'aéronautique, de ses métiers et des différentes filières de formation, du CAP au bac + 5 qui permettent d'y accéder. L'occasion pour les visiteurs de rencontrer des professionnels - pilotes, ingénieurs et techniciens supérieurs dans la construction ou la maintenance, contrôleur aérien, mécaniciens... ainsi que de nombreux établissements publics et privés, civils ou militaires, représentant les filières de niveaux et de spécialités très divers : écoles de pilotage, universités, CFA, IUT, écoles d'ingénieurs spécialisées...

Au lycée : temps forts et enjeux de l'orientation

De l'exploration en seconde à la décision en terminale, le lycéen peut profiter de toutes les actions proposées durant ces 3 années de lycée pour aboutir à des choix d'orientation post-bac raisonnés.



© Grégoire Maisonneuve / Onisep

2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, CYCLE DE DÉTERMINATION

Les élèves découvrent de nouvelles disciplines à travers les enseignements d'exploration. Ils sont suivis, afin de favoriser leur adaptation au lycée et de prévenir le décrochage. Le professeur principal, en collaboration avec le COP, les enseignants et le CPE, repère les élèves ayant besoin d'un accompagnement et/ou d'une attention particulière. C'est le début de l'accompagnement personnalisé : 2 heures hebdomadaires pour chaque élève qui s'organisent autour de trois activités : le soutien, l'approfondissement, l'aide à l'orientation. Le professeur principal assure la coordination des activités pouvant donner lieu à des travaux interdisciplinaires. Les élèves choisissent leur série de bac. Le professeur principal, en collaboration avec le COP, présente les différentes séries de bac et des poursuites d'études possibles après chaque bac (par domaine, par type de diplôme ou d'établissement, par type d'études).

1^{RE}, TERMINALE, CYCLE TERMINAL : CONSTRUCTION PROGRESSIVE D'UN PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION

L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION

Le professeur principal de 1^{re} et terminale instaure un dialogue avec l'élève et sa famille, accompagne la réflexion sur les poursuites d'études.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ANTICIPÉ EN 1^{RE} AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Le professeur principal formule ce conseil personnalisé pour que l'élève, avec l'appui de sa famille, ajuste si nécessaire le projet d'orientation post-bac, poursuive la recherche d'informations et la réflexion sur le projet.

Pendant la Journée d'immersion en 1^{re}, les élèves peuvent se rendre dans un établissement du supérieur (université, IUT, CPGE...), assister à des cours magistraux, échanger avec des étudiants.

Les salons en 1^{re} et terminale permettent aux lycéens de rencontrer des étudiants et des enseignants d'établissements du supérieur, d'assister à des conférences et visent à les aider à préciser leurs choix.

SALONS ET FORUMS, OPTIMISEZ LES VISITES DE VOS ÉLÈVES !

Les salons organisés dans l'académie de Toulouse et Montpellier sont nombreux ! Voir leur programmation sur Onisep.fr/montpellier et Onisep.fr/toulouse. Pour permettre à vos élèves d'en tirer profit, mieux vaut **organiser et préparer vos visites**. Une préparation collective en classe en amont et une restitution individuelle ou semi-collective en classe a posteriori sont des leviers pédagogiques efficaces. **Retrouvez des conseils** pour préparer les salons avec vos élèves sur le site de l'Onisep Occitanie <http://bit.ly/2hQMDQ2>

FINALISATION DU PROJET D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Portail unique pour l'inscription dans le supérieur : Admission post-bac. www.admission-postbac.fr

Le professeur principal de 1^{re} et terminale accompagne les élèves dès l'ouverture du portail APB en décembre pour consulter l'offre de formation. De janvier à mars, il aide à la saisie des vœux dans l'enseignement supérieur pour les élèves de terminale.

L'orientation active, via le portail APB, permet aux élèves postulant en L1 de solliciter un conseil sur leur projet d'orientation et leur admission dans l'enseignement supérieur.

Pour le lycéen en situation de handicap : voir pages 12 & 13. Glossaire des sigles page 48

TÉMOIGNAGE

Gaëlle Ponthaud, professeure principale en 1^{re} ST2S au lycée Stéphane Hessel de Toulouse. Elle pratique l'entretien personnalisé.



© Gaëlle Ponthaud

« En avril, je vois les élèves un par un pendant 15 minutes. Je fais le point avec eux, en m'appuyant sur la fiche d'auto-évaluation de l'Onisep que les élèves ont remplie au préalable. Je vois alors ceux qui n'ont encore aucune idée de poursuite d'études... Ça me permet de reprendre les enjeux et le calendrier de l'orientation, les ressources sur lesquelles ils peuvent s'appuyer. Je prends conscience que cet entretien initie une réflexion autour de l'orientation, favorise la recherche individuelle durant l'été et le partage d'informations entre eux. Ils se font moins surprendre aussi à la rentrée, particulièrement en ST2S où les inscriptions aux concours arrivent rapidement en terminale. »



© Jérôme Pallé / Onisep

Au lycée professionnel : temps forts et enjeux de l'orientation

S'approprier un nouvel environnement, découvrir de nouvelles méthodes de travail, une autre pédagogie... Le néo-lycéen est ainsi confronté à un nouvel univers. Pour l'accompagner, des temps spécifiques sont organisés par l'établissement pour l'aider à s'approprier ces changements.

MIEUX CONNAÎTRE CHAQUE ÉLÈVE : L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET LES ENTRETIENS PERSONNALISÉS D'ORIENTATION

Rencontrer chaque élève, de ses acquis et de sa motivation afin de l'aider à affiner son projet professionnel et d'adapter le projet pédagogique de l'équipe ; c'est tout l'enjeu de l'accompagnement personnalisé qui s'intègre dans l'emploi du temps de l'élève (2h hebdomadaires). Il s'organise autour de trois activités telles que le soutien et l'approfondissement, la méthodologie et l'aide à l'orientation. En parallèle, l'élève bénéficie de temps spécifiques dédiés à son orientation. Ainsi, les entretiens personnalisés d'orientation en classe de première et terminale professionnelles s'intègrent dans une démarche d'affinement et de consolidation du projet d'orientation. L'élève est sensibilisé aux conditions spécifiques d'accès aux STS et IUT, aux procédures d'admission, notamment dans le cadre d'APB mais aussi à l'insertion dans la vie active en fonction de la spécialité du bac pro préparé. Dès la rentrée 2016, de nouveaux dispositifs d'accueil et de préparation des élèves ont été mis en place.

ZOOM SUR 3 DE CES INITIATIVES

MISE EN PLACE DES JOURNÉES D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

L'élève découvre un nouvel environnement (lieu, classe, enseignants, lycéens) et s'approprie ainsi son nouveau statut de lycéen. Pour favoriser cette adaptation, l'équipe pédagogique et éducative organise en tout début d'année scolaire une période spécifique d'accueil et d'intégration. Les parents peuvent y être associés. Le néo-lycéen et sa famille sont sensibilisés aux attentes de l'équipe pédagogique, aux compétences et aux comportements attendus au lycée et en milieu professionnel.

UNE PÉRIODE POUR CONSOLIDER LE PROJET D'ORIENTATION DE L'ÉLÈVE AFIN DE RÉDUIRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La construction du projet joue un rôle important dans la persévérance scolaire et dans la réussite de l'élève. Dès la rentrée 2016, une période de consolidation de l'orientation est prévue pour tous les élèves qui entrent en seconde professionnelle et en première année de CAP. Elle permet de confirmer, consolider et ajuster le projet de l'élève. En effet, le choix d'orientation peut être réversible et l'élève a

la possibilité de changer d'avis, sans pour autant que son parcours scolaire n'en soit affecté. Ainsi un élève qui s'est mal aiguillé peut, jusqu'aux vacances de la Toussaint, sur proposition de l'équipe pédagogique et avec l'accord de l'élève et de sa famille, changer de secteur professionnel. Il lui est aussi possible, dans certains cas, de changer de voie d'orientation en rejoignant la voie générale et technologique.

PRÉPARER L'ÉLÈVE À SA PREMIÈRE PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL POUR MIEUX APPRÉHENDER LE MONDE DU TRAVAIL

Le principe de la formation professionnelle repose sur une pédagogie qui allie périodes de formation au lycée et périodes de formation en milieu professionnel. Les fonctionnements dans ces deux sites diffèrent. Il est donc nécessaire de sensibiliser l'élève aux attentes du monde professionnel (règles, comportement...). Depuis la rentrée 2016, les lycées professionnels mettent en place une phase de préparation d'une semaine avant la première période de formation en milieu professionnel et/ou pendant celle-ci.

Pour le lycéen en situation de handicap : voir pages 12 & 13. Voir glossaire des sigles page 48



APB : les essentiels

APB, Admission post-bac, permet aux futurs étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études dans le supérieur, de se préinscrire, de classer leurs vœux, de bénéficier de conseils individualisés et d'obtenir une proposition d'admission.

Le calendrier APB pour vous, professeurs

Début décembre → inciter les élèves à se connecter sur APB pour s'informer.

20 janvier - 20 mars → s'assurer que les élèves se connectent sur APB et saisissent leurs candidatures
Saisie de la fiche pédagogique : de début mars à début avril.

Avril → S'assurer que les élèves finalisent leurs candidatures (constituent et, si nécessaire, envoient leurs dossiers) pour le 2 avril, date limite.

Rappeler aux élèves qu'ils ont jusqu'au 31 mai pour modifier l'ordre de leurs vœux.

Juin, juillet → à chaque phase d'admission : rappeler aux élèves de se connecter pour répondre à la proposition qui leur est faite. S'assurer qu'ils donnent une réponse.

Juillet → rappeler aux élèves sans proposition qu'ils peuvent participer à la procédure complémentaire dès le lendemain de la 2^e phase et jusqu'au 25 septembre.

www.admission-postbac.fr

LES BONS CONSEILS DU SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION, ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Le site APB n'est pas réservé à la saisie des vœux, il permet aussi d'obtenir de l'information sur les filières de formation, les établissements, les poursuites d'études...

Vos élèves veulent faire une L1 ? Ils peuvent bénéficier d'un conseil de la part de l'université sur leur projet (orientation active). Ils resteront libres de leur choix, quel que soit l'avis émis par l'université.

La lettre de motivation,

fréquemment demandée dans les dossiers pour intégrer des formations sélectives, peut être un élément important lors de la sélection, à ne pas négliger : attention aux « copier/coller » sauvages, aux modèles récupérés sur internet, à celles rédigées par les parents...

L'ordre des vœux est fondamental pour l'admission dans une formation :

le processus ne s'arrête pas le 20 mars. Le classement des vœux peut être modifié jusqu'au 31 mai : ne pas hésiter à utiliser cette possibilité ! ;

la proposition d'admission qui est faite est la mieux placée possible dans l'ordre des vœux. Les vœux suivants ne sont plus accessibles et donc jamais proposés ;

le classement des vœux doit refléter le plus fidèlement possible les préférences du candidat (ce classement n'est pas connu par les établissements).

Si un élève rencontre un problème concernant la procédure, il peut demander de l'aide en utilisant la rubrique **Contact**, accessible soit sur son dossier s'il arrive à se connecter, soit en page d'accueil.

Un objectif est fixé au niveau académique pour admettre plus de bacheliers technologiques en IUT.

En BTS, les publics prioritaires restent les bacheliers technologiques et professionnels.

De plus en plus de bacheliers professionnels émettent des vœux sur APB, ils ont besoin de plus d'accompagnement, d'autant qu'ils ont vocation à intégrer des formations sélectives.

La plupart des licences sont accessibles à tous les candidats qui en font la demande. Seules quelques-unes sont à capacité limitée et ne peuvent accueillir tous les candidats (principalement STAPS et parfois psychologie dans l'académie de Montpellier par exemple). Dans ce cas, les candidats sont classés en fonction de certains critères de priorité : profil du candidat (priorité aux candidats n'ayant jamais intégré une 1^{re} année du supérieur), académie d'origine, ordre des vœux.

LEXIQUE

licences « libres » (identifiées par une pastille verte) : tout élève de terminale générale doit obligatoirement formuler au moins un vœu sur une licence dite « libre » de son académie (ayant généralement une capacité suffisante pour accueillir tous les candidats). Attention : ce vœu est à sélectionner en premier, mais rien n'empêche de le classer dans une autre position dès lors que d'autres vœux sont émis.

proposition d'admission : attention **proposition ne vaut pas admission**. Les candidats perdent leur place s'ils ne répondent pas à la proposition qui leur est faite.

vœux groupés (concerne les seules L1 droit, Paces, psychologie, STAPS, identifiées comme « en tension » sur tout le territoire) : obligation de classer l'ensemble des licences ayant la même mention sur un périmètre géographique donné (l'académie dans la plupart des cas).

Le public en situation de handicap bénéficie d'une attention particulière. Voir pages 12 et 13.

La scolarisation des élèves en situation de handicap

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 définit le handicap comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de la santé invalidant. »

RECONNAISSANCE DU STATUT D'ÉLÈVE HANDICAPÉ

La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) accueille et accompagne les enfants handicapés et leur famille.

La CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) évalue, reconnaît le handicap, valide le projet de scolarisation et accompagne l'orientation.

LA SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE HANDICAPÉ

Dans la mesure du possible, la scolarisation en classe ordinaire est privilégiée. L'un des enjeux majeurs est alors la socialisation. Selon la gravité et la nature du handicap, l'intégration d'une ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire) de collège ou lycée ordinaire peut s'avérer nécessaire.

ÉVALUATION DES BESOINS

L'élève, sa famille, l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE), dont le professeur principal et le référent font partie, et les professionnels de santé déterminent les besoins et compétences des élèves à l'aide de l'outil de collecte des informations nommé Geva-SCO.

LE PPS

À partir de cet état des lieux, le Projet personnalisé de scolarisation est élaboré. Celui-ci détermine les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales

et paramédicales répondant aux besoins de l'élève.

Il est mis en œuvre et régulièrement évalué par les équipes de suivi de scolarisation qui réunissent avec les parents l'ensemble de l'équipe éducative de l'établissement d'accueil, le professeur principal, les professionnels de santé, l'enseignant référent. Ce dernier est le lien privilégié entre l'établissement, la famille et la MDPH.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

Les élèves à besoins particuliers connaissent des difficultés scolaires durables en lien avec un ou des troubles des apprentissages tels les dyslexies, dyspraxies...

LE PAP

Le conseil de classe, le professeur principal, l'élève (s'il est majeur) ou sa famille peuvent solliciter la mise en place d'un Plan d'accompagnement personnalisé permettant des aménagements de scolarité et d'examen (tiers temps, ordinateur...).

Le constat des troubles est fait par le médecin de l'Éducation nationale ou par le médecin qui suit l'enfant. Au vu de la situation, des bilans psychologiques et paramédicaux peuvent être réalisés. Le médecin donne alors son avis sur la mise en place du PAP. Il est réactualisé et enrichi chaque année.

AU COLLÈGE

Affelnet : une procédure informatisée

La procédure Affelnet s'adresse aux candidats qui souhaitent intégrer une seconde générale, technologique ou professionnelle. Dès le mois de mai, les élèves doivent formuler des vœux (3 vœux maximum) par ordre de préférence en remplissant une fiche qui est ensuite remise au professeur principal. C'est alors l'établissement d'origine qui procède à la saisie des vœux qu'il fait valider par la famille. Il s'appuie pour cela sur le dossier fourni par les parents et l'équipe éducative.

Un bonus pour raison médicale

Le classement des élèves est déterminé par le nombre de points obtenus en fonction de





© Stéphane Villatte/ Onisep

différents critères (proximité géographique, résultats scolaires...). Les barèmes utilisés sont variables selon les académies. Des points supplémentaires pour "situation exceptionnelle" peuvent être attribués notamment aux élèves en situation de handicap ou nécessitant une prise en charge médicale particulière. Il importe que la famille se rapproche au plus tôt de son établissement qui lui indiquera les documents nécessaires à la constitution de son dossier et veillera à son suivi.

L'affectation des élèves en situation de handicap relève de la procédure Affelnet, comme pour tout élève. Toutefois, pour ceux qui désirent poursuivre en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) professionnelle, l'établissement doit solliciter l'enseignant référent et le médecin de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Préparer l'entrée au lycée

Le changement d'établissement nécessite de s'assurer le plus tôt possible de la compatibilité des vœux d'inscription (accessibilité des

locaux et de la formation, conditions de transport...) avec la situation de handicap de l'élève. Pour cela, le mieux est de s'y rendre et de rencontrer l'équipe éducative. Un travail d'anticipation très utile qui permet de faciliter l'adaptation du candidat handicapé à son futur lycée. La coopération entre collège et lycée, lorsque c'est possible, permet de ne pas reprendre à zéro des acquis, comportementaux ou d'apprentissage, progressivement intégrés avec l'appui de l'ESS (équipe de suivi de la scolarisation).

AU LYCÉE, S'INSCRIRE DANS LE SUPÉRIEUR

Outre le fait que le portail Admission post-bac (APB) respecte les normes d'accessibilité numérique, une page est consacrée aux candidats handicapés ou présentant un trouble de la santé invalidant. Elle présente les informations nécessaires pour préparer leur choix de formation et leur entrée dans l'enseignement supérieur. Conseillez à vos élèves de prendre contact avec l'établissement visé pour connaître, après évaluation de ses besoins, les aides dont il pourra bénéficier. La page donne

les coordonnées des chargés de mission pour l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Vos élèves devront tenir compte, pour le choix des vœux, des informations transmises par les établissements qu'ils souhaitent intégrer.

Vos élèves ne doivent pas se censurer ! Ils ont le droit de s'inscrire à toute formation de l'enseignement supérieur s'ils remplissent les conditions requises.

Un mot-clé : l'anticipation !

Il faut du temps pour monter et mettre en place son projet... Il faut respecter le calendrier des inscriptions, en sachant que vos élèves auront des dossiers spécifiques à constituer. Pour faciliter leur accueil dans les formations qu'ils envisagent, le portail APB les incite à anticiper les demandes de mesures d'accessibilité et de compensation pour le suivi de leurs études dans les établissements qu'ils sollicitent. Pour connaître la procédure à suivre concernant l'accompagnement pédagogique, conseillez-leur de contacter, dès la formulation de leurs vœux sur APB, le dispositif d'accueil des étudiants en situation de handicap de l'établissement envisagé.

EN SAVOIR PLUS

Pages Handicap et les guides Handi+ des sites Onisep Occitanie :

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie

Le handicap avec l'Onisep :

www.onisep.fr/Formation-et-handicap

Réussir à l'université avec son handicap : www.orientation-lyceens.fr/reussir-a-luniversite-avec-son-handicap

Favoriser la poursuite de formation des élèves et étudiants en situation de handicap, tel est l'objectif de la convention **Atouts pour tous**.

L'académie de Toulouse, l'État, la COMUE Université de Toulouse, l'Onisep et les entreprises partenaires sont les signataires de cette convention. Celle-ci propose des moyens complémentaires au droit commun, adaptés et personnalisés à chaque situation afin d'aider à construire et sécuriser son parcours de formation et de préparer son insertion professionnelle. Exemples d'actions : mise en place de tutorats, apport d'aides matérielles spécifiques, stages en entreprise...



© Brigitte Gilles de la Londe / Onisep

La lutte contre le décrochage scolaire, de quoi parle-t-on ?

Chaque année en France, 100 000 jeunes en moyenne quittent le système éducatif sans avoir obtenu un diplôme de niveau V ou IV*. La lutte contre le décrochage scolaire constitue une priorité nationale.

La lutte contre le décrochage scolaire constitue une priorité nationale qui répond à un double objectif :

- prévenir en amont les risques du décrochage ;
- développer les solutions proposées aux jeunes décrocheurs à travers des actions de remédiation.

DÉCROCHEURS... DÉCROCHAGE... : DE QUI ET DE QUOI PARLE-T-ON ?

Au sens du Code de l'éducation, un décrocheur est un jeune de plus de 16 ans qui quitte le système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou de niveau supérieur (baccalauréat). Le décrochage est un processus plus ou moins long qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. Ce phénomène, complexe, n'est pas la production d'un instant ; il s'alimente de causes diverses, à la fois internes et externes à l'École, progressivement, au cours de la scolarité du jeune. Une difficulté scolaire croissante est bien souvent le premier signe visible du processus, précédant dans la majorité des cas l'absentéisme. Tous les absentéistes ne sont pas des décrocheurs, mais l'absentéisme constitue l'un des symptômes essentiels du décrochage. En sachant repérer les facteurs qui peuvent expliquer le processus, on peut mieux travailler au maintien du jeune dans ses apprentissages en favorisant sa persévérance scolaire et son bien-être à l'école, afin qu'il puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

LA PRÉVENTION

Un certain nombre de ressources existe, qu'il s'agisse de personnes ou de dispositifs. Selon les territoires et les problématiques rencontrées, chacun pourra trouver une solution ou construire des solutions spécifiques et adaptées aux jeunes concernés.

LES PERSONNES RESSOURCES

- Le "référént décrochage scolaire" est chargé de coordonner les actions de prévention menées par les équipes éducatives. Il intervient aussi pour sécuriser les parcours de formation de jeunes qui reviennent en formation initiale après un temps de décrochage effectif.
- Le coordonnateur de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) peut être sollicité dans le domaine de la prévention du décrochage dans les établissements, en particulier auprès des référents décrochage. Expert en ingénierie de formation, il conseille et accompagne les enseignants dans leur réflexion et dans la mise en œuvre de solutions adaptées pour prévenir le décrochage.
- Le conseiller d'orientation-psychologue (COP) : sa mission principale est d'aider chaque jeune à construire un projet scolaire et professionnel adapté à travers des séances collectives et des entretiens individuels. Ce travail sur le projet s'élabore en collaboration étroite avec tous les membres de la communauté éducative, en particulier avec le professeur principal.

TÉMOIGNAGE

Cynthia Bertherat, coordonnatrice académique de la mission Lutte contre le décrochage scolaire sur le bassin de Lodève (34).

Des missions variées

« J'apporte mon aide et mon expertise dans le repérage et la prévention du décrochage scolaire aux établissements scolaires de mon bassin. En lien avec les équipes, j'élabore des modules de prévention et de remobilisation. J'accueille aussi des jeunes de plus de 16 ans ayant quitté le système éducatif et les accompagne dans la recherche de solutions.

Je mets en place par exemple des actions de remédiation (formations spécifiques) préparant à l'entrée en formation qualifiante. »

Une réelle motivation

« Réconcilier les jeunes avec la formation, les accompagner dans la définition d'un projet professionnel, les rendre autonomes et responsables... Je m'investis auprès de ces jeunes car je suis convaincue que chacun crée son parcours et qu'il y a une multitude de chemins possibles pour s'épanouir. »

Un bon sens du contact

« Ces missions demandent un bon sens du contact, de l'ingéniosité, de la patience et de l'optimisme. Il faut croire en ce que l'on fait pour faire ce métier. »

Poser un regard neuf sur les jeunes

« Il est important de poser un regard neuf sur ces jeunes considérés comme décrocheurs, de les encourager à se dépasser et à développer leurs talents. L'accompagnement des jeunes se fait autant sur les méthodes de travail que sur le savoir être. »

LES DISPOSITIFS

- Des Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) peuvent être mis en place lorsqu'apparaît un risque de non maîtrise des connaissances et des compétences.
- Les Groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) sont mis en place dans les établissements afin de repérer tout au long de l'année les risques de rupture, d'identifier des problématiques individuelles et de proposer des solutions personnalisées.
- Les classes ou les ateliers relais accueillent des élèves soumis à l'obligation scolaire, entrés dans un processus de rejet de l'institution

scolaire. Ces classes et ateliers ont pour objectif de favoriser la rescolarisation.

Voir le Bulletin officiel du 21 juillet 2016 www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=34853
* source : MENESR.

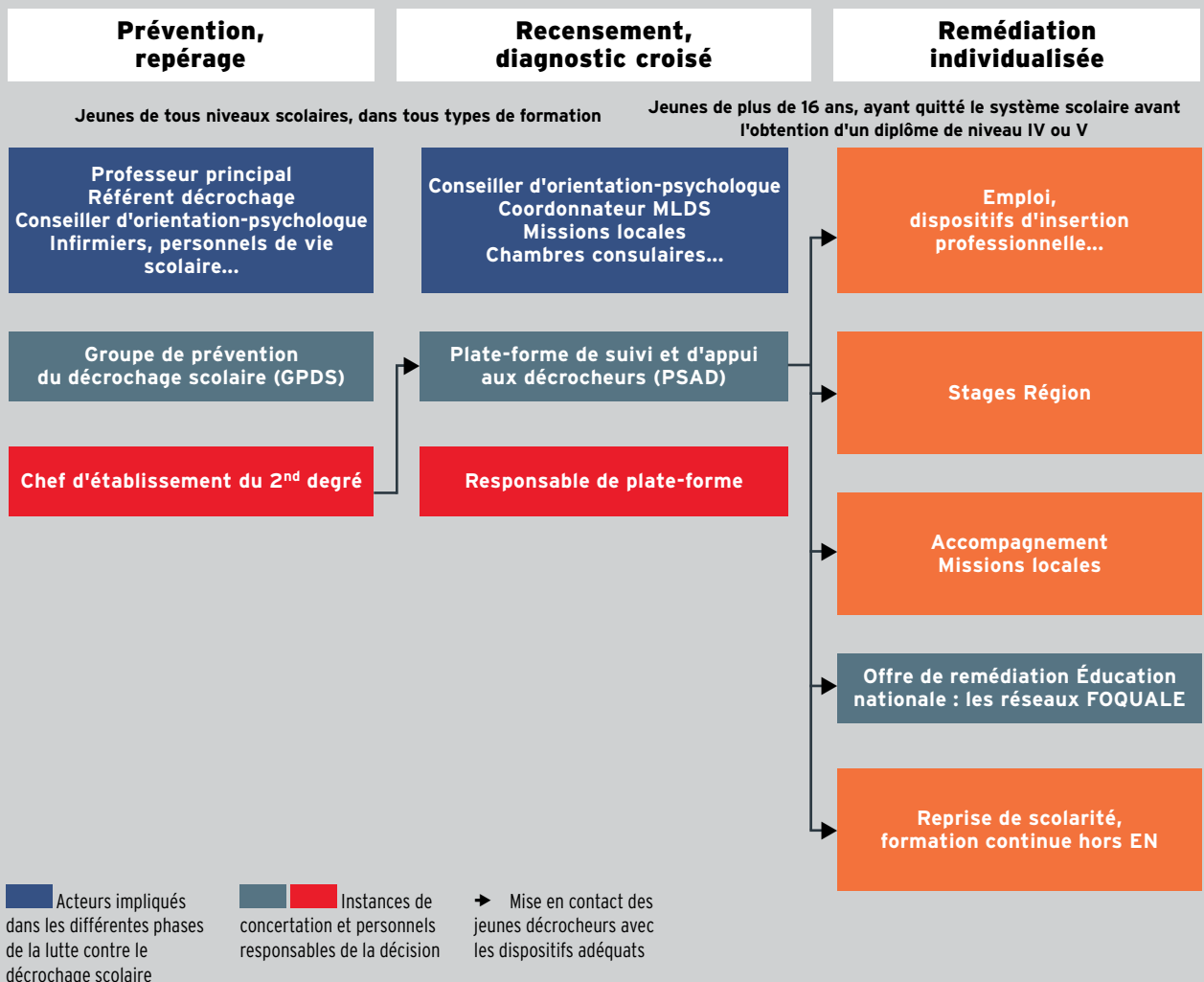
LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE : UNE ACTION CONCERTÉE ENTRE LA RÉGION ET L'ÉTAT

Le SPRO, Service public régional d'orientation (voir page 4) est mobilisé sur cet enjeu, impliquant nécessairement de travailler sur des actions liées à la prévention du décrochage.

Déclarée priorité de la Stratégie Europe 2020, la lutte contre le décrochage scolaire figure au rang des priorités de l'Éducation nationale et de la Région. Un des objectifs des partenaires est de mettre en place un comité de pilotage régional unique sur ce sujet du décrochage scolaire. Les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs et plus largement le réseau du SPRO sont 2 outils stratégiques de la politique publique. Lire *Une ambition partagée pour les politiques éducatives en région*. Voir page 5.

* voir Les niveaux page 48.

PRISE EN CHARGE ET ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE





Au service de tous les parcours éducatifs

Un outil pour accompagner le parcours scolaire de l'élève et développer les compétences transversales.

Folios est une application en ligne au service des parcours éducatifs, notamment ceux créés par la loi

d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 :

le parcours Avenir, le parcours éducation artistique et culturelle (PEAC), le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé.

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Le parcours Avenir permet aux élèves de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, leur compétence à s'orienter. Par l'accès à une culture économique et professionnelle, il vise à développer le sens de l'engagement et de l'initiative, à connaître les différentes voies d'accès à la qualification, à encourager la diversification des parcours d'orientation et toutes les formes de mixité des filières de formation et des métiers. Ancré dans les disciplines, il permet de développer, à l'échelle d'un territoire, des projets

partagés avec des partenaires extérieurs. Lire aussi p 2 - 3.

Le parcours Éducation artistique et culturelle (PEAC) a pour ambition, de l'école au lycée, de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il contribue ainsi à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances.

Le parcours Citoyen a pour double objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres.

Le parcours éducatif de santé doit permettre à chaque élève, tout au long de la scolarité, de disposer des connaissances, des compétences et de la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable. Il est structuré autour de trois axes : éducation à la santé (apprendre à prendre soin de soi et des autres), prévention (éviter les conduites à risques) et protection de la santé (créer les conditions d'un environnement favorable à la santé).



Pour chaque parcours, **des ressources nationales et académiques** sont proposées :

- à destination des équipes éducatives : ressources pédagogiques pour les accompagner dans mise en œuvre des différents parcours ; documents d'informations « professionnels » (lettre d'actualités pour les professionnels de l'orientation, documentation technique...);
- à destination des élèves et de leurs parents : documents d'information, guides...

Tous les contenus en ligne sont actualisés et vérifiés par des professionnels, experts de chacun des parcours.



L'APPLICATION FOLIOS ET LE PARCOURS Avenir

L'objectif de l'application Folios ?
Valoriser les expériences et compétences scolaires et extrascolaires des élèves, de la classe de 6^e jusqu'à la classe de terminale, et ainsi permettre aux équipes éducatives **d'accompagner leur trajectoire individuelle** dans le cadre des différents parcours éducatifs.

EN OUTRE, FOLIOS VA ÉGALEMENT PERMETTRE :

- d'articuler parcours et socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d'assurer la continuité des recherches des élèves, leur mise en cohérence et d'en garder la trace ;
- de favoriser la coordination des acteurs et des actions autour de l'élève ;
- de développer les usages du numérique éducatif ;
- de favoriser le dialogue avec les parents ;
- d'associer des partenaires.

À CES FINS, FOLIOS PROPOSE DIFFÉRENTES FONCTIONNALITÉS :

- **pour les élèves** : disposer d'informations fiables et actualisées ; alimenter et gérer les contenus de leurs portfolios et conserver ces derniers de la 6^e à la terminale ; échanger avec leurs enseignants et autres membres de l'équipe éducative de leur

établissement ; valoriser leurs compétences acquises à l'école et en dehors de l'école ; faire le point sur leurs goûts, qualités et désirs ; concevoir leur CV ;

- **pour les équipes éducatives** : disposer d'informations fiables et actualisées et de ressources pédagogiques « clés en main » ; alimenter et gérer les contenus de leurs portfolios et conserver ces derniers d'une année sur l'autre ; échanger avec les élèves et mettre à leur disposition des ressources en relation avec les enseignements ou les activités de classe ; communiquer avec les autres professionnels de l'établissement et ainsi mieux coordonner leurs actions ;



- **pour les partenaires** (personnes extérieures à l'établissement), déposer des documents attestant de compétences acquises lors d'activités extrascolaires.

2 NOUVEAUX PARCOURS M@GISTÈRE POUR SE FORMER EN AUTONOMIE

Deux parcours de formation dédiés à l'application Folios sont proposés en autoformation aux membres des équipes éducatives en établissement, sur la plate-forme M@gistère.

Le premier parcours « fonctionnel » entend faciliter la prise en main de l'outil par les équipes ; il permet à cette fin d'explorer toutes les possibilités « technico-fonctionnelles » offertes par l'outil. Le second parcours « pédagogique » a pour objectif de favoriser la mise en œuvre du parcours Avenir avec l'application Folios comme support.

Ces parcours sont accessibles en **auto-inscription**, disponibles avec vos identifiants académiques aux adresses ci-dessous puis **rechercher Folios dans l'onglet Recherche**.

<https://magistere.education.fr/ac-toulouse/>

et <https://magistere.education.fr/ac-montpellier/>

Pour une mixité des métiers et des formations

Alors que les métiers scientifiques et techniques sont clairement identifiés comme pourvoyeurs d'emplois, rares sont les jeunes filles qui souhaitent s'orienter vers les filières de formation permettant d'accéder à ces secteurs.



Conséquence de cette inégale répartition dans les filières de formations ? En 2011, sur 87 familles professionnelles, seules 19 sont mixtes. De fait, près de la moitié des femmes en emploi se concentrent dans seulement 12 familles (particulièrement au sein des métiers des services, des enseignants et des agents d'entretien) tandis que les hommes se répartissent dans plus de 20 familles.

Face à ce constat, le ministère de l'Éducation nationale s'est donné pour mission d'œuvrer pour une diversification des parcours d'orientation scolaire des filles.

FILLES / GARÇONS : DES PARCOURS D'ORIENTATION DIFFÉRENCIÉS À CHAQUE PALIER

Malgré ce niveau de compétences au moins égal à celui des garçons (en 2014, les filles devançant les garçons en sciences à la fin du collège et obtiennent également - tous bacs confondus - un taux de réussite au bac plus élevé), on constate que les parcours de formation des filles diffèrent de ceux des garçons à chaque palier d'orientation :

- à la fin du collège, en 2013, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique (29 % des filles optent pour la voie pro contre 40 % de garçons)

- en seconde dans le choix des enseignements d'explorations (ex : 85 % des filles en seconde GT optent pour santé social contre 14 % en sciences de l'ingénieur).

- en première dans celui des séries (ex : pour les bacs technologiques, 90 % vont en ST2S, contre 7 % en STI2D).

- en terminale dans le choix des spécialités (ex : 62 % des filles en filières scientifiques ont choisi l'option Science de la vie et de la terre contre seulement 13 % sciences de l'ingénieur).

En conséquence, bien que les filles soient quasiment aussi nombreuses que les garçons en terminale S (46 %), la parité n'est jamais atteinte même si certains enseignements s'en approchent.

Ces choix différents aboutissent à une répartition très contrastée dans l'enseignement supérieur :

- d'un côté des formations très féminisées comme celles des écoles paramédicales et sociales (84 % de femmes), des écoles vétérinaires (75 %), des CPGE* littéraires (74 %), de la pharmacie, des écoles de journalisme et écoles littéraires (63 %) ;
- d'un autre côté des formations très masculinisées comme les formations d'ingénieurs (73 % d'hommes), les CPGE scientifiques (71 %), les écoles normales supérieures (61 %) et les diplômes universitaires de technologie (61 %) ;
- et entre les deux, un groupe de formations dont la mixité est plus ou moins équilibrée (la proportion de femmes y est comprise entre 48 et 59 %) comme les formations comptables non universitaires (48 % de femmes), les formations des écoles de commerce, de gestion et comptabilité (50 %), les sections de techniciens supérieurs et assimilés (50 %), les écoles d'architecture (57 %), les universités hors DUT et formations d'ingénieurs (59 % de femmes), tout comme les écoles juridiques et administratives.

DES STÉRÉOTYPES PERSISTANTS !

Face à ce constat, il convient de se demander pourquoi, à compétences au moins égales, les filles ne s'engagent-elles pas ou peu dans l'ingénierie et les formations scientifiques et techniques, qui offrent pourtant de très belles opportunités de carrière.

Beaucoup d'éléments concourent à éloigner les filles des mathématiques et des sciences, notamment la croyance sans fondement scientifique selon laquelle ces dernières seraient dénuées d'esprit pratique, de sens logique... et seraient donc naturellement moins disposées à devenir des scientifiques de haut niveau.

Doutant de leur capacité, les filles auraient alors tendance à s'autocensurer, et à renoncer à ces filières à la sortie du lycée. Aujourd'hui pour que les choses évoluent, il est important de prendre conscience que nous véhiculons tous inconsciemment et malgré nous - parents, équipes éducatives, femmes comprises - des idées reçues que nous avons intégrées tout au long de notre vie.

L'étude Pisa à la loupe n° 49 du 1^{er} mars 2015, *Comment expliquer l'inégalité entre les sexes dans l'éducation ?* indique ainsi que « les parents sont plus susceptibles d'attendre de leurs fils, plutôt que de leurs filles, qu'ils exercent une profession dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques - même lorsque leurs fils et filles de 15 ans font jeu égal en mathématiques. »

AGIR ENSEMBLE CONTRE LES STÉRÉOTYPES

L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves. Du premier degré à l'enseignement supérieur, tous les membres de la communauté éducative sont concernés. Faire progresser les élèves, filles et garçons, les encourager à s'engager en plus grand nombre dans les études scientifiques et techniques, penser la mixité des filières et des métiers dans le parcours Avenir sont autant de facteurs qui contribueront à la réussite de tous les élèves. Lire aussi *La convention interministérielle (2013-2018) pour l'égalité entre les filles et les garçons*.

À ces fins, l'Onisep et les académies de Montpellier et Toulouse proposent de nombreuses actions et outils dédiés :

L'Onisep propose sur son site www.onisep.fr deux modules dédiés. L'un destiné à sensibiliser les jeunes aux stéréotypes de genre dans le champ de l'orientation scolaire ; l'autre à fournir des outils pédagogiques aux équipes éducatives. www.onisep.fr/Espace-pedagogique#Egalite-filles-garcons

L'Onisep Occitanie site de Montpellier propose un jeu-concours de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes. Cible : du CM1 à la 2^{de}. www.lavenirsimagine.com Égalité filles / garçons, quelles ressources ? www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Montpellier/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques-regionales/Egalite-filles-garcons-quelles-ressources

La Mission égalité de l'académie de Montpellier : www.ac-montpellier.fr/cid87658/egalite-filles-garcons.html

L'Onisep Occitanie site de Toulouse met à votre disposition les ressources suivantes :
État des lieux : parcours scolaires des filles et des garçons www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse/Equipes-educatives/Egalite-filles-garcons/Etat-des-lieux-parcours-scolaires-des-filles-et-des-garcons
Mallette-exposition *Des métiers pour elle et lui*

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse/Equipes-educatives/Egalite-filles-garcons/Mallette-Exposition-des-metiers-pour-elle-et-lui

Inégalités professionnelles entre les sexes www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse/Equipes-educatives/Egalite-filles-garcons/INSEE-Les-inegalites-professionnelles-entre-les-sexes-peinent-a-se-reduire-LRMP

Elles entreprennent www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse/Equipes-educatives/Egalite-filles-garcons/Elles-entreprennent

ZOOM SUR DES INITIATIVES DE TERRAIN

DANS L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Filles et maths : une équation lumineuse

L'académie de Montpellier a proposé en avril 2015 une journée *Filles et maths* avec l'objectif de faire évoluer les représentations que ces dernières se font des formations scientifiques et des métiers liés aux mathématiques et surtout de lever l'autocensure dont elles font souvent preuve dans ce domaine. 3 temps forts à ces journées créées et organisées depuis 2008 par les associations Animath et Femmes et mathématiques : une « promenade » mathématique, des ateliers d'échanges avec des professionnelles (chercheuse, ingénieure, doctorante ou étudiante) et une séance de théâtre-forum. Réunis pour cette occasion à la faculté des sciences de Montpellier, des collégiennes de

3^e et lycéennes de 2^{de} générale et technologique de Montpellier ainsi que 2 établissements en *Cordées de la réussite* de l'Hérault et de la Lozère, ont ainsi pu découvrir les opportunités d'études et de carrières qui s'offrent à elles dans les mathématiques.

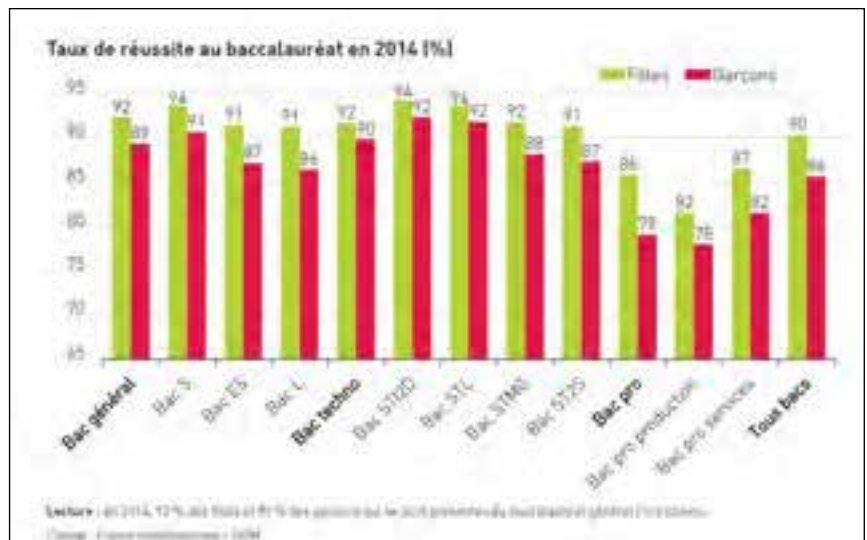
DANS L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Filles et garçons partagent l'espace !

Face à un constat similaire concernant les métiers du domaine du spatial, le rectorat de l'académie de Toulouse a mis en place un partenariat avec l'entreprise Thalès Alenia Space France. 50 élèves de 3^e, 2/3 de filles et 1/3 de garçons sont accueillis, cette année encore, afin de faire découvrir les métiers du domaine spatial. Les élèves suivent une présentation de métiers choisis pour couvrir les formations allant du bac pro au bac + 5. Des duos homme/femme de salariés de l'entreprise échangent avec les jeunes sur la réalité de leurs métiers, leurs parcours et leurs activités. Ces témoignages illustrés ont, par le passé, été très appréciés par les participants. La journée se solde par une découverte du site. Un dernier temps de retour sur expérience est offert aux collégien/nes, leur offrant la possibilité d'évoquer, par petit groupe, ce qu'ils ont découvert et retenu lors de cette journée.

* voir glossaire des sigles page 48.

Source : Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur 2016 (chiffres de 2013 et 2014).



Les Campus des métiers et des qualifications : un nouveau paysage

Valoriser l'enseignement professionnel, améliorer la fluidité des parcours de formation, renforcer l'insertion professionnelle des jeunes, tels sont les enjeux et défis majeurs des Campus des métiers et des qualifications.

FOCUS SUR LES OBJECTIFS, L'ORGANISATION ET LE MAILLAGE TERRITORIAL DE CES CAMPUS

Le Campus, en appui des politiques territoriales de développement économique

Les Campus des métiers et des qualifications participent, par la formation, à la mise en œuvre des politiques territoriales de développement économique et social. Ils s'inscrivent également dans une synergie avec les pôles de compétitivités régionaux.

En effet, les Campus regroupent des acteurs de la formation professionnelle sur un même site et/ou en réseau autour d'une filière économique ayant un intérêt pour la région. Ainsi, ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...). C'est le cas en Occitanie dans le domaine de l'habitat et l'écoconstruction, la gastronomie et le secteur hôtelier, le process et les technologies industrielles sensibles, l'aéronautique et le spatial ainsi que le secteur de la transition énergétique.

DES SYNERGIES RECHERCHÉES ENTRE LES ACTEURS DE LA FORMATION ET LES PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le Campus des métiers associe des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche, des entreprises, des associations à caractère sportif et culturel.

Cette mise en réseau renforce l'insertion professionnelle des jeunes. Les liens privilégiés avec les entreprises locales facilitent l'accueil des élèves pour leur formation en milieu professionnel. La mise à disposition de plateaux techniques par les entreprises contribue par exemple à une formation professionnelle de qualité et soutient en parallèle l'innovation technologique.

Mais aussi, le rapprochement entre différents opérateurs de formation favorise la mixité des parcours. De manière plus facilitée, un jeune peut ainsi adopter différents statuts tout au long de sa formation : scolaire, apprentissage, voire stagiaire de la formation professionnelle.

De fait, le Campus favorise la fluidité du parcours des jeunes.

LE LABEL "CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS"

Les projets de Campus font l'objet d'une labellisation pour une durée de quatre ans, qui peut être renouvelable. Cette labellisation est attribuée par une commission composée de représentants des collectivités régionales, des recteurs, de l'Association des Régions de France (ARF), des inspections générales de l'Éducation nationale, des directions du ministère chargé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et du ministère en charge de l'Économie. Le cinquième appel à projets pour la création de Campus des métiers et des qualifications a été lancé le 10 février 2017.

Le Campus des métiers et des qualifications en Occitanie

Notre région est dotée de plusieurs Campus, allant du secteur tertiaire à celui de l'industrie.

Qu'il s'agisse de gastronomie, de process et technologies en milieu sensible, de design, de l'habitat, de la transition énergétique, de l'aéronautique et du spatial, notre territoire est riche de savoir et savoir-faire. Les secteurs d'excellence y sont diversifiés. Voir ci-contre.



LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS EN OCCITANIE

HABITAT, ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ÉCO-CONSTRUCTION

Ce Campus a été labellisé en 2013 et a pour tête de pont le lycée Dhuoda (Nîmes). Il développe ses actions en matière de sciences de l'habitat, de l'éco-construction et du développement durable.

GASTRONOMIE, HÔTELLERIE ET TOURISMES

Ce Campus a été labellisé en 2015 et a pour tête de réseau le lycée Georges Frêche (Montpellier). Le projet de ce Campus vise à former et qualifier des élèves dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme via notamment la création d'une dynamique avec le monde professionnel et économique.

PROCESS ET TECHNOLOGIES EN MILIEUX SENSIBLES

Situé aux confins du département du Gard (lycée Albert Einstein, Bagnols-sur-Cèze) et à proximité des lieux de production d'énergie nucléaire, ce Campus s'organise autour des métiers du nucléaire, de la maintenance industrielle, de la déconstruction, de l'assainissement, des activités industrielles et de service exploitant des équipements en milieux sensibles (travail en espace confiné ou contraint, présence de déchets toxique, etc.).

DE L'AÉRONAUTIQUE ET DU SPATIAL

Le projet couvre la construction aéronautique telle que définie par la stratégie de filières ainsi que la construction des systèmes spatiaux, dans toutes les phases de leur cycle de vie, de la conception jusqu'à la maintenance et l'exploitation. Le périmètre géographique du Campus correspond aux établissements de formation situés à Toulouse et dans son agglomération. Il est porté par le lycée Saint-Exupéry de Blagnac.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Son objectif est de contribuer par l'information, la formation et l'accès à la qualification, aux économies d'énergie et à l'essor des énergies

LES 51 CAMPUS LABELLISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016



renouvelables, dans un contexte de transition énergétique. Il est porté par le lycée des métiers de l'habitat, des énergies et de l'automobile Sixte Vignon d'Aureilhan.

4 NOUVEAUX CAMPUS LABELLISÉS EN FÉVRIER 2017

DESIGN ET INDUSTRIES CRÉATIVES

Académie de Montpellier. Ce Campus a pour tête de réseau le lycée Ernest Hemingway (Nîmes). Il est centré sur les métiers autour des activités de design dans l'ensemble de ses dimensions. Il est construit comme une réponse aux besoins croissants des métiers de conception et de design sur les secteurs de la mode et du numérique, secteur extrêmement dynamique dans la région Occitanie et porteur de nombreux emplois.

BTP ET USAGES DU NUMÉRIQUE

Toulouse/Ariège, Gers, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne. Ce Campus intègre l'opportunité offerte par le numérique d'améliorer les processus de construction et la coopération entre tous les acteurs de la filière Bâtiment/Construction. Ce Campus a pour tête de réseau le lycée Le Garros d'Auch.

MÉCANIQUE, MÉCANIC VALLÉE

Toulouse/Aveyron, Lot.

2 axes forts :

- un territoire clairement identifié et dénommé la *Mecanic Vallée* ;
- une couverture de métiers de l'industrie mécanique, en particulier dans les domaines de l'aéronautique, de l'automobile et de la machine-outil, couverture largement partagée par les acteurs présents sur ce territoire.

Ce Campus a pour tête de réseau le lycée La Découverte de Decazeville.

TOURISME PYRÉNÉEN

Toulouse/Ariège, Haute-Garonne,

Hautes-Pyrénées. Ce Campus

a pour objectif de mettre en synergie l'action des partenaires en vue de l'adaptation et de la valorisation de l'offre de formation initiale et continue au service du développement du territoire et de l'emploi. Les formations préparant aux métiers du tourisme (cuisine, restauration, hôtellerie, guide, etc.) et les formations permettant de travailler dans les métiers du tourisme (accueil, relations clients-usagers, métiers tertiaire, services, maintenance des équipements, etc.) sont proposées sur ce Campus. Ce Campus a pour tête de réseau le lycée Joseph-Marie Jacquard de Lavelanet.

En février 2017, 26 nouveaux Campus ont été labellisés en France, dont 4 en Occitanie, s'ajoutant aux 51 déjà existants (aux 5 en Occitanie).

LIRE

- Un site d'excellence sportive : Font-Romeu, dossier de presse, février 2017
- Bulletin Officiel du 16 février 2017 www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=112984
- *Campus des métiers et des qualifications : les pôles de formation au cœur du développement des territoires* www.education.gouv.fr/cid112977/campus-des-metiers-des-qualifications-les-poles-formation-coeur-developpement-des-territoires.html
- Livret des bonnes pratiques (février 2017) http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_-fevrier/09/9/Livret_des_bonnes_pratiques_Campus_des_metiers_et_des_qualifications_fevrier_2017_716099.pdf

Portraits de territoires

Démographie, économie, emploi et marché du travail, formation... les données à croiser pour établir un portrait de territoires sous l'angle « formation emploi » sont nombreuses. Comment se décide la naissance d'une formation ? Quelles sont les principales caractéristiques socio-économiques de la région Occitanie ? Aujourd'hui et demain, quels sont les principaux secteurs d'emplois de la région ?

ENTRE MER ET MONTAGNE, ATTRACTIVITÉ ET TAUX DE PAUVRETÉ UNE SITUATION CONTRASTÉE

2^e région de France en superficie avec ses 72 700 km², l'Occitanie est une grande région caractérisée par un accès à la mer et deux massifs montagneux ; métiers de la mer et de la montagne s'y côtoient, dans des activités liées au tourisme, aux loisirs, à la production... L'Occitanie, c'est aussi une terre agricole, une filière aéronautique et spatiale dynamique, une identité historique et culturelle importante. Avec, entre autres, son positionnement au sud de la France, son attractivité économique, son potentiel de recherche de premier plan et son offre de formation supérieure importante, la région attire actifs, étudiants et retraités. A contrario, les taux de pauvreté et de chômage sont plus importants que dans le reste de la France. Zoom sur quelques indicateurs.

Sources Insee, Direccte, chiffres 2013.

50 000 NOUVEAUX HABITANTS CHAQUE ANNÉE !

Avec 5,7 millions d'habitants, c'est la 5^e région française en population. Les densités de population sont inégales sur les 13 départements, avec deux métropoles regroupant près de 1,2 million d'habitants (Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole) et 5 départements très peu peuplés (Lozère, Gers, Ariège, Aveyron, Lot). L'arrivée chaque année de nouveaux habitants (solde migratoire + 0,8 %), double sa croissance démographique par rapport au niveau métropolitain : + 1 % contre 0,5 %. L'incidence est directe sur le logement, l'éducation, le transport... En parallèle, la population est plus âgée : 10,6 % des habitants ont 75 ans et plus, contre 9,3 % au niveau

France métropolitaine. L'économie à destination des seniors « silver économie » est de fait un enjeu fort au niveau régional.

DES NIVEAUX DE FORMATION SUPÉRIEURS, INDICATION À NUANCER SELON LES TERRITOIRES

Le niveau de formation moyen, légèrement supérieur au niveau national, est disparate selon les départements. La Haute-Garonne compte un fort pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur (38,3 %), suivie de l'Hérault (29,5 %), tandis que le Tarn-et-Garonne comprend une forte part de population peu ou pas diplômée (36,9 %), suivi par les Pyrénées-Orientales (36 %).

TAUX D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI PLUS FAIBLES

Les taux d'activité et d'emploi sont plus faibles en Occitanie qu'au niveau national. La différence de

taux d'activité est sensible chez les plus jeunes (41 % des 15-24 ans en Occitanie contre 42,9 % au niveau France métropolitaine). Les actifs en emploi sont très présents sur les deux départements les plus peuplés, la Haute-Garonne (565 930 actifs) et l'Hérault (400 038).

EMPLOI ET CHÔMAGE, EN AUGMENTATION TOUS LES DEUX

L'emploi augmente, mais le nombre de demandeurs d'emploi aussi - du fait notamment de l'attractivité du territoire. Selon le Carif-Oref, « l'évolution de l'emploi total de 2007 à 2012 est plus importante en Occitanie (+ 4,1 %) qu'au niveau national (1,3 %) » et « en 2015 l'emploi salarié régional a connu une hausse de 1,1 % sur un an alors qu'il a stagné en France. »
« Au premier semestre 2016, le taux de chômage en Occitanie est plus élevé qu'au niveau national (11,9 %

↳ DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS (HORS POPULATION SCOLARISÉE)

	AUCUN DIPLÔME OU AU + BEPC, BREVET DES COLLEGES, DIPLOME NATIONAL DU BREVET	CAP OU BEP	BACCALAURÉAT (GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNEL)	DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Occitanie	32,0	23,0	17,8	27,3
France	32,6	23,9	16,6	26,9

↳ TAUX D'ACTIVITÉ

	ACTIFS	TAUX D'ACTIVITÉ (%)	15-24 ANS	25-54 ANS	55-64 ANS	HOMMES	FEMMES
Occitanie	2 552 772	71,9	41,0	89,8	47,5	75,0	68,8
France métropolitaine	30 450 328	73,2	42,9	90,5	48,6	76,5	69,9

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et demandeurs d'emplois) et l'ensemble de la population correspondante - taux d'activité global : population de 15 à 64 ans.

↳ TAUX D'EMPLOI

	ACTIFS AYANT UN EMPLOI	TAUX D'EMPLOI (%)	15-24 ANS	25-54 ANS	55-64 ANS	HOMMES	FEMMES
Occitanie	2 175 241	61,2	27,8	78,0	42,4	64,6	58,0
France métropolitaine	26 307 904	63,2	30,4	79,7	43,6	66,6	59,9

Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et l'ensemble de la population correspondante - taux d'emploi global : population de 15 à 64 ans.

Source : Insee, RP 2013 exploitation principale.

contre 9,9 %) » avec toujours de fortes disparités selon les territoires. Pyrénées-Orientales et Hérault « sont les deux départements à plus fort taux de chômage en France avec respectivement 15,4 et 13,9 % alors que la Lozère, l'Aveyron, le Gers et le Lot ont un taux inférieur à la moyenne régionale et nationale. »

LA POPULATION PAR CSP, CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont plus présents en moyenne sur le territoire régional qu'au niveau national, tandis que les cadres, professions intellectuelles et ouvriers le sont moins. La répartition par CSP et départements est le reflet du tissu économique régional. Ainsi, on note une part importante :

- d'agriculteurs exploitants en Lozère (10,1 %), Aveyron (8,7 %) et Gers (8 %) ;
- d'ouvriers dans le Tarn-et-Garonne (23,4 %) et l'Aveyron (22,9 %) ;
- d'employés dans les Hautes-Pyrénées (32,4 %), les Pyrénées-Orientales (31,7 %) et l'Aude (31,4 %) ;
- de cadres et professions intellectuelles dans l'Hérault (17,6 %) et surtout la Haute-Garonne (25,3 %).

L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION ET LES PERSPECTIVES POUR L'EMPLOI

Avec un PIB, produit intérieur brut, de 152,4 milliards d'euros, l'Occitanie produit 7,3 % des richesses nationales ; mais le PIB par habitant reste inférieur à la moyenne nationale, cette faible production de richesse par habitant s'expliquant par le déficit d'emplois et notamment d'emplois productifs dans la région.

Les revenus salariaux moyens nets, 20 441 € annuel nets en 2003, et les revenus des ménages (19 028 € brut par habitant) sont très légèrement inférieurs à ceux observés ailleurs en province, respectivement 20 567 et 19 482, et de fait à ceux de France métropolitaine (22 009 et 20337). Le taux de pauvreté atteint quant à lui 17 %.

LE TISSU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Le tissu économique est dominé par les petits établissements, avec un poids conséquent de l'artisanat ; près de 82 % des établissements employeurs emploient moins de 10 salariés et sur l'ensemble des 644 836 établissements actifs, les 3/4 n'emploient aucun salarié. L'économie présentielle - répondant aux besoins de la population résidente ou touristique présente sur un territoire - est prédominante avec 69,7 % (62,2 % au niveau national) et varie selon le territoire. A contrario, l'économie de production est plus faible en Occitanie. Le poids des services est légèrement supérieur en valeur ajoutée à celui de France (68,4 % contre 68,1 %), mais avec comme caractéristique une part nettement plus élevée de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Le poids de l'industrie est quant à lui inférieur de 1,6 point et ceux de la construction et de l'agriculture légèrement supérieurs. À noter aussi, la saisonnalité de certains emplois et un taux de création entrepreneurial supérieur à celui de la métropole (hors Île-de-France).

QUELS SONT LES SECTEURS D'EMPLOIS EN OCCITANIE AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

Retrouvez dans les pages suivantes une présentation des 20 domaines qui concentrent en région le plus d'emplois, avec pour chacun d'eux des indicateurs régionaux sur le secteur aujourd'hui mais aussi sur ses perspectives.

Ces données sectorielles sont issues en grande partie du diagnostic établi par les Carif-Oref d'Occitanie (CarifOref Midi-Pyrénées et Atout métiers), dans le cadre de leur appui à l'élaboration des différents contrats, schémas et stratégies qui vont structurer l'action publique régionale en matière d'emploi, de développement économique, de formation et d'orientation.

www.cariforef-mp.asso.fr
www.atout-metierslr.fr

COMMENT NAÎT UNE FORMATION ?

Les formations générales et technologiques sont de la responsabilité du Recteur d'académie qui en organise la carte à l'échelle du territoire placé sous sa responsabilité. Les formations professionnelles initiales sous statut scolaire font l'objet d'un processus partenarial, relié aux enjeux de développement économique et d'insertion professionnelle.

Concrètement

Les grands objectifs en matière de filières de formation professionnelle initiale (mais aussi continue) sont déterminés dans ce que l'on appelle le Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). Ce contrat est élaboré par la Région, qui s'appuie pour cela sur un Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP). L'État et les partenaires sociaux font partie de ce comité.

Ces grands objectifs sont définis pour plusieurs années

Chaque année, les autorités académiques (Recteur pour l'Éducation nationale) établissent une liste de priorité des ouvertures et fermetures de formation professionnelle initiale dans les lycées de l'académie, telles qu'elles les estiment nécessaires. De son côté, la Région fait de même en concertation avec les représentants des professions ainsi qu'avec les organisations professionnelles des employeurs et des salariés.

Sur cette base, les autorités académiques et la Région se mettent d'accord pour classer par ordre de priorité les décisions d'ouverture et de fermeture et signent sur ce sujet une convention annuelle. Celle-ci sera exécutée en tenant compte des moyens disponibles.

Sur quoi s'appuie-t-on pour construire ces grands objectifs et ces décisions annuelles ?

Les travaux des observatoires des branches professionnelles sont utilisés, mais également ceux des grands organismes nationaux (INSEE, Centre d'analyse stratégique...) et des ministères concernés. Les observatoires régionaux de la relation emploi-formation, qui sont co-financés par l'État et la Région, construisent des portraits de territoires et des secteurs professionnels régulièrement actualisés. Tous ces éléments donnent une idée de plus en plus précise de la façon dont les activités professionnelles évoluent et se transforment.

Commerce et distribution : 286 847 emplois



© Alain Potignon / Onisep



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

- Maîtrise des magasins
- Caissiers
- Attachés commerciaux
- Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels
- Vendeurs généralistes
- Mécaniciens et électroniciens de véhicules
- Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention
- Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires
- Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage
- Vendeurs en produits alimentaires.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

- 1^{er} secteur employeur
- 89 077 établissements
- 74 % d'emplois en CDI
- 47 % d'emplois féminins

Le secteur du commerce saura séduire toutes celles et ceux qui aiment convaincre, argumenter, négocier ! Mais cela ne suffit pas ; écoute, disponibilité, amabilité et patience sont des qualités humaines essentielles qui valent autant que les diplômes ou les connaissances techniques dans ces métiers où la relation client est centrale.

1^{ER} SECTEUR EMPLOYEUR DE LA RÉGION

Avec 286 847 actifs (dont 83 % de salariés), le secteur du commerce et de la distribution regroupe à lui seul 13,3 % des actifs de la région

Occitanie. Il se positionne ainsi en tête position des employeurs régionaux. Un effectif qui s'est encore accru entre 2001 et 2014, avec une belle progression de 14 % de l'emploi salarié au cours de cette période ; néanmoins, les créations ont depuis ralenti : l'emploi salarié privé s'est en effet stabilisé entre 2014 et 2015 (+ 1 %).

À l'image du tissu économique régional, les établissements du secteur sont essentiellement des très petites entreprises ; ils sont principalement implantés dans l'Hérault (22 %), en Haute-Garonne (19 %) et dans le Gard (13 %). Les actifs sont plus jeunes que dans les autres secteurs : 12 % d'entre eux sont en effet âgés de moins de 25 ans contre 9 % en moyenne régionale. On relève toutefois une diminution de ce taux entre 2007 et 2012, alors qu'à l'inverse, celui des seniors s'est accru.

Le taux de féminisation du domaine est pour sa part très proche de celui de l'ensemble des secteurs. Du côté des conditions d'emploi, celles-ci sont relativement favorables puisque le taux d'emploi stable (74 %) est supérieur à la moyenne régionale (71 %) alors que les temps partiels sont eux, légèrement moins nombreux (18,2 % de temps partiels contre 19,2 % en moyenne).

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

33 % des actifs du secteur sont employés ; 24 % occupent des professions intermédiaires et 19 % sont des ouvriers. Plus d'un actif sur deux possède

un diplôme de niveau V (CAP) ou de niveau IV (bac). Les actifs les plus jeunes (- de 25 ans) sont relativement plus nombreux dans le secteur à posséder un diplôme de niveau bac (36 % contre 26 % pour l'ensemble des actifs du secteur).

ET DEMAIN ?

Considéré comme porteur d'emplois, le secteur du commerce et de la distribution pourrait créer en France entre 135 000 et 251 000 emplois d'ici 2030. Les activités de commerce de gros et du commerce de détail devraient en particulier favoriser ce dynamisme, tandis que le secteur de la vente et de la réparation automobile seraient structurellement orientés à la baisse. Au niveau régional, le secteur serait également porteur. Les créations d'emplois qui ont eu lieu entre 2001 et 2014 devraient en effet générer de nouvelles créations, auxquelles s'ajouteraient celles liées aux nombreux départs à la retraite attendus d'ici 10 ans.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers du commerce et de la distribution, collection Zoom, Onisep La Fédération du Commerce et de la Distribution www.fcd.fr
Caissier, chef de rayon, technico-commercial, vendeur en articles de sport, vendeur en pièces détachées automobile : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

Social et services à la personne : 177 044 emplois



© Brigitte Gilles de la Londe / Onisep

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Aides à domicile et aides ménagers
Aides-soignants
Assistants maternels
Agents de services hospitaliers
Éducateurs spécialisés
Infirmiers
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
Employés de maison et personnels de ménage
Agents administratifs divers
Professionnels de l'animation socio-culturelle.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

2^e secteur employeur
5 705 établissements
79 % d'emplois en CDI
84 % d'emplois féminins

Pour celles et ceux qui ont de l'empathie, souhaitent aider leurs prochains et s'investir dans un métier qui mette l'accent sur les relations humaines, le secteur du social et des services à la personne leur tend les bras. Attention toutefois : solide équilibre psychologique, dynamisme, sens de l'écoute et maîtrise de soi sont indispensables !

UN SECTEUR EN TENSION

Le secteur du social et des services à la personne pèse particulièrement lourd en région Occitanie puisqu'il

concentre à lui seul 8 % des effectifs de l'emploi régional, soit plus de 177 040 actifs ; la quasi-totalité d'entre eux sont salariés. Et pour cause, avec le vieillissement de la population, l'augmentation des situations d'isolement, de dépendance et de précarité et les nouveaux modes de vie (ex : travail des femmes), les besoins en accompagnement social et en aide à la personne vont croissants. Les créations d'emplois ont ainsi enregistré une progression de 42 % entre 2001 et 2014. Une croissance qui s'est poursuivie entre 2014 et fin 2015 avec une augmentation de 2 % de l'emploi salarié privé. En outre, deux éléments importants sont à souligner. D'une part la proportion très importante des actifs âgés de 55 ans et plus qui s'élève à 18 % et qui continue de progresser entre 2007 et 2012 (alors que la proportion des jeunes y est à l'inverse relativement moins importante qu'ailleurs) ; d'autre part le très fort taux d'emploi féminin, plus de 8 emplois sur 10 (84 %) étant occupés par des femmes. Pour ce qui concerne les conditions d'embauche, deux éléments également se dégagent. Un point positif avec des emplois globalement stables, 79 % des emplois étant des CDI. Mais un point négatif du côté des temps de travail avec une proportion des temps partiels deux fois plus élevée que dans les autres secteurs (38 %).

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Les emplois de la catégorie "employés" sont prédominants (67 % des actifs, soit une part deux fois plus élevée que dans l'ensemble des secteurs d'activité).

Le secteur est largement ouvert aux actifs non diplômés (25 % des emplois) ou disposant d'un premier

niveau de qualification (CAP), 29 % des emplois. Les jeunes de moins de 25 ans sont relativement plus nombreux à détenir un diplôme de niveau V (CAP), 28 % que dans l'ensemble des secteurs (25 %).

ET DEMAIN ?

Au niveau national, les créations d'emplois devraient être nombreuses à horizon 2030 (entre 290 000 et 341 000). Ces créations seront soutenues par une demande en forte expansion (besoins sociaux liés au vieillissement, à la prise en charge des personnes fragiles, aux nouveaux modes de vie...). À souligner que la baisse des financements publics liée aux restrictions budgétaires pourrait inciter à un développement plus important de l'offre privée.

À l'échelle régionale, les besoins en accompagnement social et en aide à la personne des populations devraient également croître alors que de très nombreux départs à la retraite sont attendus d'ici 10 ans au sein des actifs du secteur. Les besoins en recrutement devraient donc se maintenir en région et offrir de belles opportunités aux jeunes candidats prêts à s'investir.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers du social, Onisep, collection Parcours 2015
J'aime soigner, je veux aider !
Collection Onisep Plus, avril 2016 www.onisep.fr/content/download/819724/15456581/file/onisepplus_34_web.pdf

Les métiers de la santé et du social
www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Midi-Pyrenees/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/Les-metiers-de-la-sante-et-du-social

Aide médico-psychologique, aide-soignant, assistant maternel, infirmier, moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, auxiliaire de vie sociale : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre
www.100metiers.fr



Médical, paramédical : 166 580 emplois



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

- Infirmiers
- Aides-soignants
- Médecins
- Agents de services hospitaliers
- Autres professionnels paramédicaux
- Secrétaires bureautiques et assimilés
- Techniciens médicaux et préparateurs
- Employés des services au public
- Conducteurs de véhicules légers
- Dentistes.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

- 3^e secteur employeur
- 47 730 établissements
- 73 % d'emplois féminins
- 67 % d'emplois en CDI

Vos élèves souhaitent guérir des malades, soulager des blessés, faire avancer la recherche ? Alors le secteur médical et paramédical leur offre de belles perspectives de carrière. Encore faut-il aimer les études, avoir une excellente résistance physique et psychique, être capable d'affronter la souffrance et d'assumer des journées de travail qui peuvent être longues et éprouvantes. Et pour ceux qui ne seront pas face au patient, d'autres métiers existent !

UN SECTEUR VIEILLISSANT

Le secteur de la santé est particulièrement important en région Occitanie : il représente en effet 7,7 % de l'emploi régional total et concentre 166 580 actifs dont 77 % de salariés. Soulignons que le secteur a encore enregistré une croissance de l'emploi salarié de 16 % au cours de la période 2001-

2014 ; des créations qui se sont depuis poursuivies, au moins en ce qui concerne l'emploi salarié privé. En outre le secteur de la santé se singularise par un poids plus important des non-salariés que dans les autres secteurs (23 % des effectifs contre 15 % en moyenne dans les autres secteurs) en raison de la part importante d'indépendants et d'employeurs. Ainsi 88 % des établissements ne comptent aucun salarié ; ces derniers étant concentrés dans les établissements de 50 salariés et plus.

Autre spécificité du secteur ?

Le poids très important (18 %) des actifs âgés de 55 ans et plus, alors que les jeunes sont a contrario relativement moins nombreux qu'ailleurs. Le secteur du médical et paramédical est ainsi particulièrement confronté au vieillissement de ses effectifs. À noter également, la part très importante des femmes dans le secteur, ces dernières représentant en effet près de trois quarts des effectifs (73 %). Enfin, les conditions d'emploi peuvent être qualifiées de stables, 67 % des actifs étant soit en CDI soit titulaires de la fonction publique.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Le secteur offre peu d'opportunités d'emplois pour les non diplômés (seuls 8 % des actifs n'ont pas de diplôme ou de formation qualifiante). 77 % des actifs possèdent, a minima, un diplôme de niveau IV (bac ou plus). Les jeunes de moins de 25 ans sont plus nombreux à détenir un diplôme de niveau III (bac + 2) dans le secteur (40 %) que l'ensemble des secteurs en région (16 %).

ET DEMAIN ?

À l'échelle nationale, le secteur sera porteur d'emplois à moyen/long terme, avec un potentiel de créations situé entre 111 000 et 134 000 emplois d'ici 2030. Dans les années à venir, le secteur devrait cependant être particulièrement marqué par la tension entre d'une part la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'État et d'autre part, la montée en puissance des besoins de soins de santé liés à une population vieillissante. Dans ce contexte de rationalisation des dépenses publiques, le poids du secteur privé dans le domaine de la santé pourrait croître au cours des prochaines années. Au niveau régional, le secteur pourrait être créateur d'emplois dans les années à venir, comme cela a été le cas entre 2001 et 2014.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers du médical, Parcours Onisep 2014

Insee Santé www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=6

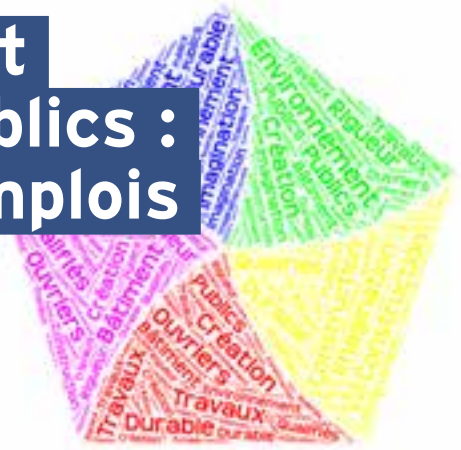
J'aime soigner, je veux aider ! Collection Onisep Plus, avril 2016 www.onisep.fr/content/download/819724/15456581/file/onisepplus_34_web.pdf

Les métiers de la santé et du social <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/Les-metiers-de-la-sante-et-du-social>
Aide-soignant, infirmier, médecin, ambulancier, manipulateur en électroradiologie médicale : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr



© Didier Gauducheau/ Onisep

Bâtiment et travaux publics : 166 328 emplois



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Maçons

Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment

Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment

Électriciens du bâtiment

Plombiers, chauffagistes

Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

Menuisiers et ouvriers de

l'agencement et de l'isolation

Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction

Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)

Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

4^e secteur employeur

60 400 établissements

10 % d'emplois féminins

62 % d'emplois en CDI

Vos élèves aiment créer de leurs mains et voir leur travail progresser ? Ils apprécient la vie au grand air, le travail en équipe et de précision ? Alors le secteur du bâtiment et des travaux publics est peut être fait pour eux, filles et garçons. À condition toutefois de disposer d'une bonne condition physique, d'être rigoureux et d'avoir le sens des responsabilités. À noter que dans le secteur de la Finition/Aménagement, on travaille à l'intérieur !

UN SECTEUR TRÈS SENSIBLE À LA CONJONCTURE

Particulièrement important en région Occitanie, le secteur du BTP représente 7,7 % de l'emploi total et concentre pas moins de 166 328 actifs dont 70 % de salariés.

Toutefois, après 8 années d'une croissance exceptionnelle, on observe depuis 2008 une baisse importante des créations d'emplois ; une tendance qui se poursuit avec une chute de 4 % d'emploi salarié de 2014 à 2015.

Comme ailleurs en région, la majorité des établissements du secteur, implantés pour 40 % d'entre eux dans l'Hérault et la Haute-Garonne, sont des TPE. De fait, 75 % d'entre eux n'ont aucun salarié et près de 60 % des salariés sont concentrés dans les établissements de 10 salariés et plus.

Autre caractéristique du secteur ?

La part très faible des femmes au sein des effectifs (10 %) malgré une légère progression de celle-ci au cours des dernières années (entre 2007 et 2012).

Les jeunes (- de 25 ans) sont en revanche relativement plus présents que dans les autres secteurs puisqu'ils représentent 12 % des actifs. On enregistre toutefois entre 2007 et 2012, un recul de cette catégorie d'actifs, alors que celle des seniors (55 ans et plus) augmente. Concernant les conditions d'emplois, celles-ci sont relativement moins stables qu'ailleurs, avec une part plus faible de CDI que la moyenne régionale. Une donnée à nuancer toutefois, car elle tient notamment partie du fait de la grande proportion d'indépendants et d'employeurs. Un point positif côté temps de travail : 92 % des actifs occupent un poste à temps complet.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

66 % des actifs du secteur sont soit sans diplôme soit dotés d'un diplôme de niveau V (CAP) ; de fait, le BTP est un secteur susceptible d'offrir des opportunités d'emploi aux actifs sans diplôme, et notamment

aux jeunes (- de 25 ans). Toutefois, il reste pour l'essentiel (42 %) constitué de diplômés de niveau V (CAP).

À noter également, que le secteur du bâtiment a davantage recours au contrat d'apprentissage que dans les autres secteurs.

ET DEMAIN ?

En crise depuis plusieurs années, le secteur du BTP connaît d'importantes difficultés tout en restant l'un des premiers employeurs de la région.

Les nouvelles fonctionnalités du bâtiment associées aux exigences environnementales devraient toutefois continuer d'ouvrir de belles opportunités aux jeunes à l'horizon 2030. Ainsi, en fonction du contexte économique, le secteur du BTP pourrait créer, à l'échelle nationale, entre 187 000 (scénario défavorable) et 322 000 emplois (scénario favorable). Au niveau régional, si l'emploi devait continuer à baisser, les départs en retraite, qui devraient être nombreux d'ici 10 ans, ne seraient pas tous remplacés.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers du bâtiment et des travaux publics, collection Parcours, Onisep

La Fédération française du bâtiment www.ffbatiment.fr

Site de l'Observatoire des métiers du BTP : www.metiers-btp.fr

Canalisateur, charpentier, conducteur d'engins de travaux publics, électricien, façadier, géomètre-topographe, installateur-chauffagiste, maçon, plâtrier : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr



© Laurence Prat / Onisep

Enseignement et formation : 163 780 emplois



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

- Professeurs du secondaire
- Professeurs des écoles
- Agents d'entretien de locaux
- Formateurs
- Surveillants d'établissements scolaires
- Employés des services au public
- Professeurs du supérieur
- Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés
- Autres cadres B de la fonction publique
- Directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

- 5^e secteur employeur
- 20 701 établissements
- 66 % d'emplois féminins
- 76 % d'emplois en CDI

Vos élèves aiment l'univers de l'école et aimeraient travailler au contact des jeunes ? Le secteur de l'enseignement est passionnant pour tous ceux qui aiment transmettre leurs savoirs, expliquer et voir les autres progresser. D'autres métiers existent pour le bon fonctionnement d'un établissement. Ce secteur d'activité requiert aussi une grande énergie, une bonne santé nerveuse et une solide résistance physique !

L'ÉDUCATION NATIONALE, PRINCIPAL EMPLOYEUR

Relativement important en région Occitanie, le secteur de l'enseignement concentre 163 780 actifs soit 7,5 % de l'emploi total en région.

Caractéristique du secteur ?

La large prévalence de l'emploi salarié qui concerne 96 % des actifs avec, pour principal employeur, l'Éducation nationale. À noter toutefois une légère progression des effectifs salariés du secteur privé (environ 21 300 emplois comptabilisés au 4^e trimestre 2014) sur la période 2014-2015.

Concernant les caractéristiques individuelles des actifs du secteur, on observe que celui-ci compte un peu moins de jeunes (- de 25 ans) que les autres (6 % contre 9 %) et légèrement plus de seniors (16 % contre 15 %) ; il est donc relativement exposé au vieillissement.

Le taux d'emploi des femmes y est pour sa part élevé ; celles-ci occupant 66 % des emplois du secteur. Enfin, du côté des conditions d'emploi, elles sont plutôt stables, avec 76 % d'emplois à durée indéterminée (CDI ou titulaire de la fonction publique). Petit bémol toutefois avec le recours au temps partiel qui est pour sa part supérieur à la moyenne régionale (25% des emplois du secteur, contre 19 % en moyenne régionale).

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Les professions intermédiaires (46 %), cadres (30 %) et employés (19 %) représentent l'essentiel de l'emploi du secteur.

La moitié des actifs en emploi dans ce secteur ont un diplôme supérieur de niveau I ou II (licence, master, doctorat) contre 19 % seulement dans l'ensemble de l'emploi régional. Et pour cause, le secteur offre relativement moins d'opportunités d'emplois aux jeunes sans diplôme

que les autres secteurs : seuls 17 % des actifs de moins de 25 ans n'ont pas de diplôme ou de formation qualifiante (contre 19 % en moyenne régionale). Ils sont par contre relativement plus nombreux (22 %) à posséder un diplôme de niveau I, II (bac + 3 et +) que dans l'ensemble des secteurs d'activité (9 %).

ET DEMAIN ?

Le secteur serait porteur d'emplois et devrait générer entre 140 000 et 173 000 emplois supplémentaires d'ici 2030. En particulier, l'emploi public enseignant devrait cesser de s'éroder avec des créations de postes relancées. En tous les cas, d'importants besoins d'encadrement demeurent dans l'enseignement préscolaire, primaire et supérieur. Enfin les créations pourraient également croître sensiblement d'ici 20 ans sous l'impulsion du développement de l'emploi privé et associatif au cours des prochaines décennies.

EN SAVOIR PLUS

Enseignement, éducation et formation, Collection Parcours, Onisep 2013
 Insee : Enseignement-Éducation www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=7
 L'Éducation nationale en chiffres www.education.gouv.fr/cid57111/l-education-nationale-en-chiffres.html
 Formateur, interprète en langue des signes, professeur des écoles, professeur en établissement scolaire, attaché territorial : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

Agriculture : 140 200 emplois

© Alain Potignon / Onisep



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Viticulteurs, arboriculteurs indépendants
 Viticulteurs, arboriculteurs salariés
 Éleveurs indépendants
 Agriculteurs indépendants
 Agriculteurs salariés
 Maraîchers, horticulteurs indépendants
 Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles
 Marins, pêcheurs, aquaculteurs indépendants
 Maraîchers, horticulteurs salariés
 Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

6^e secteur employeur
 39 671 emplois salariés
 28 780 exploitations
 29 % d'emplois féminins
 29 % d'emplois en CDI

Vos élèves ont envie d'évasion, de grand air. Ils aiment la nature, être dehors et/ou aiment les animaux. Quelles que soient les saisons, faire face aux éléments naturels ne leur fait pas peur. Ils veulent tout apprendre sur la nature, la faire découvrir, la protéger. Elles, ils sont calmes, patients, robustes et ont le sens de l'observation ? L'agriculture leur offre de belles perspectives !

PREMIÈRE RÉGION AGRICOLE FRANÇAISE

Avec plus de 47 000 exploitations agricoles recensées en 2010, la région Occitanie est leader des régions productrices de semences et la 1^{re} région ovine. Avec plus de 39 600 emplois en région dont 23 % d'actifs en emploi âgés de 55 ans et plus, le secteur est particulièrement exposé au vieillissement de ses actifs. Compte tenu de la taille

importante du secteur et du taux élevé de seniors en emploi, les départs en fin de carrière seront très nombreux dans ce secteur d'ici 10 ans. Ces départs nombreux vont générer des besoins de recrutement importants même si en volume, tous ne seront sans doute pas remplacés. Deux éléments majeurs se détachent : le secteur agricole et agroalimentaire est un employeur considérable, et c'est la 1^{re} région de France productrice de grandes cultures biologiques. Les systèmes agricoles les plus utilisateurs de main-d'œuvre sont les cultures permanentes et spécialisées (arboriculture, maraîchage, viticulture...) qui font appel à une main-d'œuvre saisonnière importante. La région est aussi la plus grande surface de productions biologiques de France (17,4 % des surfaces du pays), du fait notamment d'une majorité d'exploitations de petite taille faciles à convertir à l'agriculture biologique. Plus de 90 % des établissements sont des établissements sans salarié.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Les formations de niveau V (voir *Les niveaux* page 48) préparent à des emplois salariés d'exécution (conducteur de machine agricole, mécanicien réparateur en matériel agricole) ;
 - celles de niveau IV comme le bac professionnel et le brevet professionnel favorisent l'installation (niveau exigé pour bénéficier des aides à l'installation) ;
 - parmi les formations de niveau III, les BTS agricoles préparent les futurs techniciens, commerciaux, conseillers ou responsables d'exploitation à s'adapter à différents systèmes d'exploitation et à différentes réalités locales.

Le BTS agricole ACSE Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole prépare par exemple à la gestion d'une exploitation agricole.

ET DEMAIN ?

Les métiers qui se développent dans l'agriculture sont ceux de techniciens ou d'ingénieurs agricoles, souvent employés par l'administration ou les collectivités locales. Ces salariés, aux postes stables, interviennent dans la filière agroalimentaire en soutien aux exploitants, ou bien travaillent dans l'entretien des espaces verts et des forêts.

EN SAVOIR PLUS

Magazine Onisep Plus n°37, *Au cœur des métiers de l'agriculture*
www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Montpellier/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/La-collection-Onisep-Plus
Agriculture : des compétences nouvelles à lire sur le site de l'Onisep
www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-par-secteur/Agriculture-des-competences-nouvelles
Les métiers de l'agriculture et de la forêt, Parcours Onisep, 2013.
 Statistiques et prospective agricole, Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr
 Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>
 Caviste, maraîcher bio, mécanicien-réparateur en matériel agricole, œnologue, ouvrier agricole, tractoriste : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre
www.100metiers.fr

Administratif et services aux entreprises : 99 744 emplois

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Agents d'entretien de locaux
Agents de sécurité et de surveillance
Ouvriers non qualifiés de l'emballage
et manutentionnaires
Techniciens et chargés d'études du
bâtiment et des travaux publics
Jardiniers salariés
Secrétaires bureautiques et assimilés
Employés des services divers
Attachés commerciaux
Ouvriers qualifiés du magasinage et
de la manutention
Agents administratifs divers.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

7^e secteur employeur
20 429 établissements
41 % d'emplois féminins
50 % d'emplois en CDI

Les activités administratives et de services sont présentes dans la plupart des secteurs. Elles regroupent des métiers très divers, de la gestion des tâches administratives en matière de bureautique ou de comptabilité à la sécurité, en passant par l'entretien des locaux. Autant d'activités qui requièrent le sens du service : écoute, disponibilité et amabilité sont effet des qualités essentielles.

UNE PART IMPORTANTE DE JEUNES

Le secteur administratif concentre 99 744 actifs dont 89 % de salariés. Il représente 4,6 % de l'emploi total en région et est ainsi légèrement sous représenté par rapport à la moyenne nationale.

Particulièrement dynamique au cours de ces dernières années, il a enregistré une hausse de 23 % de l'emploi salarié entre 2001 et 2014 ; depuis, l'emploi salarié privé progresse de 6 %.

Du côté profil de ses effectifs, le secteur emploie relativement plus de jeunes que les autres secteurs : 14 % des actifs ont moins de 25 ans contre 9 % en moyenne, tous secteurs confondus. On enregistre toutefois, depuis plusieurs années (entre 2004



© Onisep Grenoble

et 2012), un recul de cette catégorie d'actifs au profit de celle des seniors (55 ans et plus). Le taux d'emploi féminin est quant à lui plus faible qu'ailleurs.

Pour ce qui concerne les conditions d'embauche, les emplois dans le secteur administratif sont moins stables que ceux des autres secteurs ; de fait, seul un contrat sur deux est à durée indéterminée contre 71 % en moyenne régionale. A l'inverse, les embauches à durée limitée de type CDD, sont elles quatre fois plus nombreuses : elles représentent 38 %. Le recours au temps partiel est également plus marqué qu'ailleurs : 26 % des actifs sont concernés.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Principalement constitué d'ouvriers (42 %), ce secteur est plus ouvert que d'autres aux actifs sans formation ou avec un premier niveau de qualification (52 % contre 42 % dans l'ensemble des secteurs d'activité). Les jeunes (- de 25 ans) sont cependant relativement plus nombreux (32 %) à détenir un diplôme de niveau IV (bac) que l'ensemble des actifs du secteur (22 %).

ET DEMAIN ?

À l'échelle nationale, les activités administratives et de services devraient être parmi les plus pourvoyeuses d'emplois à horizon 2030 ; au premier rang desquelles les services de nettoyage, de sécurité et d'intérim qui pourraient créer entre 540 000 et 600 000 emplois en 20 ans.



Au niveau régional, bien que ce secteur soit moins exposé que d'autres au vieillissement, il devrait toutefois, compte tenu de sa taille, faire face à de nombreux départs à la retraite d'ici 10 ans ; des fins de carrière qui, associées à une dynamique d'emplois favorable, devraient permettre aux besoins en recrutement de se maintenir et ainsi offrir de belles opportunités dans les années à venir.

EN SAVOIR PLUS

Insee www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/n1_n.htm
Agent de propreté et d'hygiène, cordiste, agent de sécurité, ouvrier paysagiste, secrétaire administratif : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr



©Alain Potignon / Onisep

Transport et logistique : 89 247 emplois

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Conducteurs routiers
Employés de la poste et des télécommunications
Conducteurs de transport en commun sur route
Conducteurs et livreurs sur courte distance
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires
Techniciens des transports et du tourisme
Conducteurs de véhicules légers
Professions intermédiaires de la Poste et des télécommunications
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention
Responsables logistiques (non cadres).

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

8^e secteur employeur
9745 établissements
28 % d'emplois féminins
87 % emplois en CDI

Si le travail en solitaire ne leur fait pas peur, qu'ils font preuve d'une grande autonomie et d'une certaine flexibilité, alors vos élèves peuvent s'engager vers le secteur des transports et de la logistique.

UN SECTEUR QUI A SU PROTÉGER SES EMPLOIS

En 2012, le secteur des transports et de l'entreposage compte 89 247 emplois en région soit 4,1 % des emplois régionaux, ce qui le place en 8^e position sur 38. Avec 94 % d'employés salariés dont seulement 15 % ont plus de 55 ans, le secteur risque d'être touché par le vieillissement d'ici 10 ans. L'emploi salarié est resté relativement stable depuis 2014.

Par conséquent, si les créations d'emploi ne reprenaient pas, les salariés en fin de carrière pourraient ne pas tous être remplacés. Les établissements sont essentiellement implantés dans les départements de la Haute-Garonne (23 %), de l'Hérault (18 %) et du Gard (12 %) et leur nombre est en diminution depuis 2009. Il s'agit majoritairement de très petites entreprises n'ayant pas de salarié (53 %). Parallèlement, presque 60 % se concentrent dans les établissements de 50 salariés et plus.

UN SECTEUR PEU MARQUÉ PAR LE VIEILLISSEMENT

Plus des trois quart des actifs sont âgés de plus de 35 ans. Les 45-54 ans constituent les actifs les plus représentés, à l'inverse des moins de 25 ans qui ne sont que 5 %. Les emplois du secteur sont peu féminisés, 19 % des effectifs en 2014 dont 39 % dans le transport sanitaire* Cette tendance reste vraie depuis 2007. Près de la moitié des actifs en emploi occupent un poste d'ouvriers contre 19 % au niveau régional.

* Source : Enquête tableau de bord AFT 2015

LA PART BELLE AUX EMPLOIS STABLES

Les conditions d'emplois sont relativement stables. Effectivement, le taux d'emplois stables (CDI) représente 87 % des emplois contre 71 % en région, cette tendance se confirme dans les embauches de 2015.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Le secteur emploie une majorité de diplômé de niveau IV et V (57 %) dont 33 % ont un diplôme de niveau V (CAP) et 24 % de niveau IV (bac), une répartition supérieure à l'ensemble des secteurs régionaux. La tendance tend à s'inverser chez les moins de 25 ans qui sont plus nombreux à posséder un diplôme de niveau bac que CAP. Par ailleurs, le secteur offre relativement plus



d'opportunités d'emploi pour les actifs sans diplôme que l'ensemble des secteurs (23 % pour 17 %).

ET DEMAIN ?

La mondialisation des échanges commerciaux et le développement du e-commerce ont permis au secteur des transports et de la logistique de rester relativement protégé de la crise. Le transport routier, faute d'autres alternatives plus adaptées, constitue un domaine fortement porteur d'emplois. D'ici 2030*, le secteur des transports pourrait offrir entre 120 000 et 182 000 emplois au niveau national avec pour conséquence une résonance au niveau régional. Les créations d'emplois devraient permettre de faire face aux nombreux départs à la retraite que le secteur subira d'ici une dizaine d'années.

* Source

Centre d'analyse stratégique Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030, Rapport n°48, janvier 2012.

EN SAVOIR PLUS

Rapport annuel de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique
www.opti.fr/parutions/rapport-annuel-2015
Batelier fluvial, conducteur de voyageurs, déménageur, magasinier-cariste, moniteur d'auto-école, préparateur de commandes drive, responsable logistique, batelier fluvial : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr
Les métiers du transport et de la logistique, collection Parcours Onisep, 2016.

Hôtellerie et restauration : 88 197 emplois

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Serveurs de cafés restaurants
Patrons d'hôtels, cafés, restaurants
Cuisiniers
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
Employés de l'hôtellerie
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
Maîtres d'hôtel
Chefs cuisiniers
Maîtrise de l'hôtellerie
Agents d'entretien de locaux.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

9^e secteur employeur
30 064 établissements
48 % d'emplois féminins
64 % d'emplois en CDI

Endurance, rapidité, capacité de travail en équipe, sens du contact avec la clientèle constituent les principales qualités pour intégrer des métiers du secteur de l'hébergement et de la restauration.

UN SECTEUR QUI SE STABILISE DEPUIS 2014

Le secteur de l'hébergement et de la restauration est un secteur dynamique qui voit ses emplois augmenter de 36 % entre 2001 et 2014. Malgré une stabilisation depuis 2014, il se place au 9^e rang des secteurs employeurs en Occitanie, représentant 4,1 % de l'emploi. Même si la grande majorité des emplois sont salariés (78 %), la part des non salariés y est plus importante



qu'au niveau régional. Comme dans l'ensemble des secteurs, les établissements n'employant aucun salarié sont les plus nombreux. Toutefois, les salariés se répartissent plus généralement dans les petites et moyennes entreprises. Ainsi, la part des établissements de 1 à 49 salariés est plus élevée qu'au niveau régional : 91 % contre 52 %.

Bien entendu, la Haute-Garonne et l'Hérault restent les départements les plus développés. Néanmoins, le département des Pyrénées-Orientales profite d'une attractivité touristique favorable aux emplois du secteur. L'hébergement et la restauration offrent deux fois plus d'emplois aux moins de 25 ans que les autres secteurs en région. En 2012, le secteur est particulièrement ouvert à l'emploi des jeunes

(20 % de moins de 25 ans pour 9 % en région). La part des plus de 55 ans, quant à elle, légèrement augmenté entre 2007 et 2012.

Ce sont les serveurs de cafés restaurants et les patrons d'hôtels, cafés restaurants qui constituent les métiers les plus représentés, 29 % des emplois du secteur. Comme attendu, le secteur emploie 41 % d'employés (29 % en moyenne régionale). La part des chefs d'entreprises, artisans y est de même plus élevée qu'en région. Le secteur bénéficie d'une relative parité. Le taux de féminisation est particulièrement élevé chez les employés (66 %). Par ailleurs, les emplois d'ouvriers, artisans sont plus fréquemment occupés par des femmes que sur l'ensemble des secteurs.

CONDITIONS D'EMPLOI

Bien qu'en dessous de la moyenne régionale, le contrat à durée indéterminée reste le plus courant. Le secteur de l'hébergement et de la restauration favorise les emplois en apprentissage, 4 % de ses emplois, soit le double de la moyenne régionale.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Le secteur offre davantage de possibilités d'emplois aux « sans



© Grégoire Maisonneuve / Onisep

diplôme » et aux niveaux V, notamment dans les métiers tels que serveurs, sommeliers, commis de cuisine. Les moins de 25 ans sont plus nombreux à détenir un diplôme de niveau IV que l'ensemble des actifs du secteur. Avec ce niveau d'études, ils peuvent prétendre à des postes comme premier commis en cuisine, chef de rang ou maître d'hôtel. Les formations en apprentissage y sont très répandues.

ET DEMAIN ?

Au niveau national, le secteur est attendu comme porteur d'emplois d'ici 2030. Selon l'évolution, les créations d'emplois pourraient s'implanter différemment. De nombreux départs à la retraite sont à prévoir d'ici 10 ans.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, collection Parcours Onisep

OPCA Fafih, Observatoire de l'Hôtellerie et la Restauration, Portrait régional 2016

www.fafih.com

Réceptionniste, employé de restaurant, cuisinier, pâtissier, employé d'étage, gouvernant : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

Comptabilité, gestion, droit et ingénierie : 87 550 emplois



© Grégoire Maisonneuve / Onisep

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
 Employés de la comptabilité
 Professionnels du droit
 Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)
 Techniciens experts
 Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
 Techniciens des services administratifs
 Architectes
 Secrétaires bureautiques et assimilés
 Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

10^e secteur employeur
 29 873 établissements
 44 % d'emplois féminins
 73 % d'emplois en CDI

Qu'ils soient comptables, architectes, ingénieurs, tous utilisent au quotidien l'outil informatique. Et loin des idées reçues, un bon sens du contact est indispensable pour exercer ces métiers.

ÉTAT DES LIEUX

Le poids du secteur en région est conforme à la représentation nationale. Les emplois salariés sont majoritaires et plus élevés que pour l'ensemble des secteurs en région. 68 % d'entre eux se concentrent dans des entreprises de plus de 10 salariés.

Pour autant, plus qu'en région, le secteur se compose d'établissements de très petite taille. Ces entreprises se concentrent dans les départements de la Haute-Garonne (30 %) et de l'Hérault et leur nombre ne cesse d'augmenter. Cette hausse de 7 % par an est 2 fois supérieure à la moyenne régionale.

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR

Un secteur qui offre des possibilités d'emplois diversifiées. Ainsi, les « cadres administratifs, comptables et financiers » représentent à eux seuls près de 12 %. Les 9 autres métiers représentent chacun une part équivalente des emplois du secteur. Le secteur est aussi pour l'instant relativement épargné par le vieillissement de ses salariés. La majorité des employés (71 %) a entre 26 et 54 ans et le taux des 55 ans et plus, en 2012, est légèrement inférieur à la moyenne régionale, même s'il est en augmentation depuis 2007. Le secteur se caractérise aussi par une faible proportion de jeunes actifs, en diminution depuis 2007. Entre 2007 et 2012, le nombre de femmes reste constant, n'atteignant pas la moyenne régionale. Plus qu'en région, les femmes se concentrent chez les employés. Particularité du secteur, aucune femme ne se déclare ouvrier, artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

CONDITIONS D'EMPLOI

Les cadres sont largement plus représentés dans ce secteur (quasiment 50 %) qu'au niveau régional (16 %). Les professions intermédiaires y sont elles aussi plus importantes (29 % contre 26 %). En 2012, l'emploi du secteur se caractérise par une plus faible fréquence des contrats à durée limitée que sur l'ensemble des secteurs, mais les temps complets y sont bien plus nombreux (87,1 % contre 80,7%).



DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Le niveau de formation est relativement plus élevé dans le secteur, 48 % des actifs ont au moins un diplôme de niveau II : licence professionnelle, master et doctorat (16 % au niveau régional). Chez les jeunes, la part des bac + 2 est encore plus importante que sur l'ensemble des actifs du secteur (33 % pour 24 %).

ET DEMAIN ?

Au niveau national, les activités de conseil et d'assistance (juridiques, informatiques...) sont attendues en tant que créatrices d'emploi d'ici 2030.

Au niveau régional, entre 2001 et 2014, le secteur affiche une augmentation de 93 % en termes d'emploi salarié. Sur l'année 2015, cette augmentation atteint déjà 3 % en région. Si la dynamique se poursuit, le secteur devrait être créateur d'emplois au-delà des remplacements de départs à la retraite.

EN SAVOIR PLUS

Management, gestion : un secteur porteur, magazine Onisep Plus www.onisep.fr/montpellier

Assistant de direction, secrétaire administratif, comptable, expert-comptable, chef de projet informatique, ingénieur en bureau d'étude dans le domaine de l'eau : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

Autres activités de services 70 995 emplois



© Onisep Orléans



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Coiffeurs, esthéticiens
 Professionnels de l'animation socio-culturelle
 Employés des services divers
 Aides à domicile et aides ménagères
 Agents administratifs divers
 Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
 Secrétaires bureautiques et assimilés
 Techniciens des services administratifs
 Agents d'entretien de locaux
 Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

1^{er} secteur employeur
 28 695 établissements
 67 % d'emplois féminins
 59 % d'emplois en CDI

Vos élèves savent écouter, comprendre les demandes ? Ils aiment le contact avec la clientèle, ont le sens du service rendu, ils font preuve de douceur et de patience ? Ces métiers très diversifiés des activités de service sont faits pour eux !

ÉTAT DES LIEUX

Le secteur regroupe des activités très diverses ayant toutes un lien avec le service, qu'il soit administratif, humain ou matériel.
 Entre 2001 et 2014, l'emploi manifeste une hausse relative. Après une légère inflexion en début d'année 2015, l'emploi se stabilise. Dans le même temps, le nombre d'établissements augmente de 6 % par an, soit deux

fois plus que l'ensemble des secteurs en région. Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault restent les plus attractifs et concentrent 42 % d'entre eux.
 75 % des actifs sont salariés et 47 % d'entre eux travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés (23 % sur l'ensemble des secteurs de la région). Avec 25 % d'actifs non-salariés, le secteur est propice à l'entrepreneuriat.

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR

En 2012, le secteur offre plus de chance d'emplois aux jeunes que le reste des secteurs régionaux. La part des seniors, après avoir progressé entre 2007 et 2012, atteint 14 % des actifs. Si cette évolution se poursuit, le secteur risque de subir de nombreux départs à la retraite d'ici 10 ans. Le taux de féminisation dans le secteur est élevé (67 %) et stable entre 2007 et 2012. Les femmes occupent plus particulièrement des emplois d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprises où elles représentent 70 % des actifs (28 % en moyenne tous secteurs confondus).

CONDITIONS D'EMPLOI

Coiffeurs et esthéticiens sont les métiers les plus courants du secteur avec 26,5 % des effectifs. Ceci peut expliquer le fort taux d'artisans et chefs d'entreprises (22 % pour 8 %). Le secteur ouvre facilement ses portes aux travailleurs indépendants qui représentent 18 % des actifs contre 9 %, tous secteurs confondus.

Chez les salariés, les contrats à durée indéterminée restent majoritaires, même s'ils sont moins nombreux que sur l'ensemble des secteurs en région. De la formation à l'emploi
 Le secteur offre des possibilités d'emplois pour les diplômés de niveau V et IV qui représentent 53 % des actifs. Cette proportion est encore plus importante chez les moins de 25 ans, atteignant 66 % des effectifs. L'apprentissage avec 4 % des emplois, est plus développé que dans le reste des secteurs (2 % tous secteurs confondus).

ET DEMAIN ?

Au niveau national, le secteur tire profit des changements de mode vie, du développement des services de proximité et des services à la personne*.
 En Occitanie, le secteur « autres activités de service », malgré une progression annuelle de 1,1 %, enregistre une baisse de l'activité de 0,6 % au dernier trimestre**.

Sources

* Centre d'analyse stratégique Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030, Rapport n°48, janvier 2012
 ** Insee flash Occitanie octobre 2016 n°19

EN SAVOIR PLUS

Animateur de loisirs, agent de propreté et d'hygiène, assistant de direction, comptable, expert-comptable : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr



© Fotolia

Activités financières et d'assurance : 53 930 emplois

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Employés de la banque et des assurances
Techniciens de la banque
Cadres de la banque
Techniciens des assurances
Cadres des assurances
Secrétaires bureautiques et assimilés
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
Employés de la comptabilité
Techniciens des services comptables et financiers
Employés des services divers.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

12^e secteur employeur
14 791 établissements en 2014
58 % d'emplois féminins
85 % d'emplois en CDI

Instaurer une relation de confiance avec les usagers, s'intéresser au système économique, avoir la fibre commerciale et le goût du défi, voici quelques qualités nécessaires pour réussir dans ce secteur.

ÉTAT DES LIEUX

15 % des actifs ont de plus de 55 ans (soit dans la moyenne régionale). Le secteur est essentiellement constitué de salariés, 91 %. Depuis 2009, le nombre d'établissements progresse de 2,7 % chaque année (3,3 % pour tous les secteurs) jusqu'à atteindre 3 % du parc régional. Ces entreprises sont majoritairement localisées dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault (48 %) et sont de très petites entreprises (57 % contre 73 % pour l'ensemble des secteurs), voire de petites entreprises (1 à 9 salariés).

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR : PLACE AUX FEMMES !

Parmi les 10 métiers les plus représentés, les employés de banque et des assurances (20,4 %), les techniciens de banque (15 %) et les cadres de la banque (12,2 %) constituent les principaux métiers. En 2012, les emplois par catégorie d'âge étaient relativement similaires à l'ensemble des secteurs d'activité à l'exception des moins de 25 ans légèrement moins présents (6 % contre 9 %). Le secteur de la banque et des assurances est plus féminin que l'ensemble des secteurs en région (58 % pour 48 %). En 2016, en Occitanie, 60,7 % des actifs sont des femmes dans le domaine spécifique de la banque. On les retrouve essentiellement dans les professions intermédiaires et employés de banque et d'assurance (76 %).

CONDITIONS D'EMPLOI : LA STABILITÉ PRIME !

En 2012, le secteur est caractérisé par des emplois stables : 85 % des emplois sont des CDI (71 % en région). Cette tendance se confirme en 2015, 30 % des déclarations d'embauche du secteur sont en CDI. Les temps complets sont, de même, largement majoritaires 87,5 %. Les professions intermédiaires se trouvent en tête (36 % des emplois), viennent ensuite les employés (30 %) et enfin les cadres qui représentent 25 % des actifs.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Le secteur recrute plus facilement au niveau III de formation. Ainsi, 64 % des actifs ont, a minima, un bac + 2. La proportion des moins de 25 ans possédant un bac + 2 est quasiment triplée par rapport à

l'ensemble des secteurs en région.

Le niveau bac + 2 permet d'accéder à des postes de chargé d'accueil en banque, de clientèle particuliers, conseiller en agence ou commercial... Les formations sont accessibles en apprentissage qui représente 2 % des emplois.

ET DEMAIN ?

Les activités financières et d'assurance devraient être pourvoyeuses d'emplois au niveau national d'ici 2030. Dans le domaine financier, les grandes banques prévoient d'embaucher entre 8 100 et 12 000 CDI en 2017 selon des informations recueillies par Le Monde*.

En région, la progression des embauches entamée en 2001 devrait se poursuivre et permettre de faire face au vieillissement du secteur.

*Source : Observatoire des métiers de la banque

EN SAVOIR PLUS

Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance, collection Parcours Onisep, 2016

Chargé de clientèle aux particuliers des banques, agent général d'assurances, comptable, expert-comptable, conseiller banque privée : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

	Emploi total	Emploi non salarié	
		Effectif	%
Secteur	53 930	4 793	8,9 %
Tous secteurs	2 156 214	327 492	15,2 %

Source : Insee, RP 2012

Agroalimentaire, alimentation : 45 909 emplois



© Banjee / Onisep

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Boulangers, pâtisseries*
Vendeurs en produits alimentaires
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires
Autres ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors transformation des viandes)
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industries agroalimentaires)
Bouchers*
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires
Attachés commerciaux
Agents de maîtrise et assimilés des industries de process
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

13^e secteur employeur
7 390 établissements
43 % d'emplois féminins
75 % d'emplois en CDI

Vos élèves aiment démonter et remonter des objets, sont méthodiques et persévérants. Ils aiment le travail bien fait, cherchent toujours la solution à un problème et sont bons en technologie ? L'agroalimentaire et l'alimentation ont et auront toujours besoin de ces profils-là, du technicien à l'ingénieur.

UN POIDS RELATIVEMENT IMPORTANT DE L'EMPLOI DES JEUNES

Le secteur, plus qu'ailleurs en

région, recourt davantage à l'emploi salarié : la part des établissements sans salarié représente seulement 39 % (73 % en moyenne régionale). 30 % des salariés exercent dans les établissements de moins de 10 salariés (23 % en moyenne régionale tous secteurs).

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Le secteur est plus ouvert aux actifs sans formation ou avec un premier niveau de qualification, 61 % des emplois sont occupés par des actifs ayant un diplôme de niveau V (CAP) ou non diplômés (42 % en moyenne régionale). Cette proportion est encore plus grande parmi les actifs de moins de 25 ans, 66 % d'entre eux possèdent un diplôme de niveau V (CAP) ou sont non diplômés (44 % en moyenne régionale pour cette tranche d'âge).

ET DEMAIN ?

À terme au niveau national, l'agroalimentaire apparaît comme un secteur porteur de l'industrie car il va continuer à créer des emplois, entre 49 000 et 98 000 d'ici 2030. Le marché français constituant l'essentiel de ses débouchés, ce secteur est moins réactif que d'autres secteurs industriels aux chocs extérieurs de compétitivité, même si par ailleurs il est aussi très dépendant de la volatilité des prix des matières premières agricoles. Intensification de la concurrence, accélération des mutations économiques, évolutions technologiques, nouvelles



contraintes réglementaires, exigences des clients... tous ces paramètres ont déjà et renforceront à court terme leur impact sur les activités, l'organisation du travail et les emplois. Les métiers seront ainsi au cœur des mutations à venir notamment sur les fonctions liées à : la qualité ; la maintenance avec la mise en place de systèmes de GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur) ; la logistique ; l'environnement, nouvelle fonction qui s'impose aux entreprises, est au centre de leurs préoccupations. La réglementation devient plus stricte et nécessite des compétences nouvelles.

* Les synthèses sectorielles d'Atout métiers et du CarifOref Midi-Pyrénées reprennent la nomenclature abrégée (NA) de l'INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques. Dans cette classification, le secteur agroalimentaire comprend les boulangers, pâtisseries et bouchers. Le secteur compte 12 % d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

EN SAVOIR PLUS

L'agroalimentaire, un secteur clé de l'économie française
<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-iaa>
Observatoire des métiers des industries alimentaires
<http://observia-metiers.fr>
www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-par-secteur/Industrie-alimentaire-friande-de-jeunes-talents
Manager de fabrication de produits alimentaires, conducteur de ligne de production alimentaire, boulanger, pâtisseries, responsable de production en agroalimentaire, technicien de maintenance en agroalimentaire : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

Art du spectacle et secteur des loisirs : 37 310 emplois



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Artistes (musique, danse, spectacles)
Sportifs et animateurs sportifs
Professionnels des spectacles
Artistes plasticiens
Employés des services au public
Professionnels de l'animation socioculturelle
Agents d'entretien de locaux
Employés des services divers
Exploitants d'équipements sportifs et culturels
Agents administratifs divers.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

14^e secteur employeur
11 893 établissements
46 % d'emplois féminins
50 % d'emplois en CDI

Si vos élèves sont créatifs, endurants, s'ils aiment le travail en équipe et possèdent des compétences en animation, des qualités sportives ou la fibre artistique, alors dans les métiers des arts du spectacle et des loisirs sont faits pour eux !

ÉTAT DES LIEUX

En 2012, la région Occitanie concentre 7 % des emplois culturels de France*. À l'échelle régionale, le secteur occupe le 14^e rang d'employabilité et ne cesse de voir augmenter le nombre de ses établissements depuis 2009 (6,5 % contre 3,3 % en région).



Les artistes du spectacle vivant ainsi que les sportifs et animateurs sportifs représentent 30 % des emplois du secteur. Ils se répartissent, en 2014, sur 11 893 établissements concentrés sur la Haute-Garonne et l'Hérault. Le bassin est fortement déséquilibré : les régions toulousaines et montpelliéraines regroupent 52 % des emplois culturels*. En 2013, plus de 8 entreprises sur 10 sont des très petites entreprises sans salarié et 35 % des effectifs salariés se concentrent dans des entreprises de 10 à 49 salariés.

*Source : Insee Analyses LRMP n° 28 septembre 2016

CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR

Avec une hausse de 11 %, l'Occitanie est la deuxième région française de l'évolution des emplois culturels (contre 5 % au niveau national). Cette hausse est particulièrement marquée à Montpellier (22 %) et Toulouse (12 %). Artistes du spectacle vivant et sportifs, animateurs sportif sont les familles de métiers les plus représentées. Les professions intermédiaires et les cadres regroupent les deux tiers des emplois. En 2012, à l'image de la répartition régionale, 74 % des actifs ont entre 25 et 54 ans. Toutefois, le secteur voit augmenter entre 2007 et 2012 la part des 55 ans et plus, ce qui laisse présager un vieillissement du secteur dans les 10 années à venir. La part des femmes est quant à elle légèrement inférieure à celle de l'ensemble des secteurs et reste constante de 2007 à 2012 (45 %).

CONDITIONS D'EMPLOI : DES STATUTS PRÉCAIRES

Les conditions d'emploi sont globalement plus précaires que sur

l'ensemble des secteurs.

En effet, il existe une forte proportion de demandeurs d'emplois longue durée chez les artistes (77 %)*. De plus, le recours aux contrats à durée déterminée y est deux fois plus élevé et les emplois en temps partiels beaucoup plus fréquents. Cet usage s'explique notamment par la saisonnalité et l'irrégularité des emplois.

* Source : Dares - Pôle emploi

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Les actifs du secteur sont plutôt diplômés : 23 % possèdent au moins un diplôme de niveau II. La proportion des actifs possédant un diplôme de niveau IV (bac) est, elle aussi, plus importante qu'en région et celle-ci augmente encore chez les moins de 25 ans passant de 27 % à 41 %.

ET DEMAIN ?

Au niveau national, le secteur devrait globalement être porteur d'emplois d'ici 2030 en lien avec l'expansion de la demande des activités de loisirs et des nouveaux besoins (intérêt pour l'environnement, activités des jeunes retraités...). Entre 2014 et 2015, l'emploi salarié du secteur en Occitanie poursuit sa progression entamée en 2001.

EN SAVOIR PLUS

Animateur de loisirs, administrateur de spectacles, danseur, machiniste-constructeur, technicien du son, accompagnateur de tourisme équestre, éducateur sportif des activités nautiques, professeur de tennis : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre

www.100metiers.fr



© Alain Potignon / Onisep

Fabrication de matériels de transport : 35 206 emplois

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

- Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
- Techniciens en mécanique et travail des métaux
- Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
- Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique
- Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
- Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
- Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage
- Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
- Ingénieurs et cadres technico-commerciaux
- Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

- 15^e secteur employeur
- 355 établissements
- 21 % d'emplois féminins
- 93 % d'emplois en CDI

Vos élèves aiment plus bricoler que faire du roller ou du vélo ? Ils sont habiles de leurs mains ? Ils aiment le contact avec la matière et la transformer ? L'industrie leur ouvre ses bras !

SECTEUR PARTICULIÈREMENT IMPORTANT EN RÉGION

Le secteur est davantage recruteur comparé aux autres secteurs,

seuls 38 % de ses établissements n'emploient pas de salariés. Les établissements de 50 salariés et plus représentent 14 % du parc d'établissements (1 % en moyenne régionale), et concentrent 96 % des effectifs salariés. Les établissements de 50 salariés et plus représentent 14 % du parc d'établissements (1 % en moyenne régionale), et concentrent 96 % des effectifs salariés.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Comparée aux autres secteurs, la fabrication de matériel de transports est plus ouverte aux niveaux bac + 3 et plus. Ils sont en effet 42 %, contre 19 % dans l'ensemble des secteurs. Ceci vaut pour les moins de 25 ans comme pour les plus âgés. Chez les moins de 25 ans, on compte davantage de bac + 2 que dans les autres secteurs. Les BTS et DUT du domaine ont donc toutes leurs chances ! Près de la moitié des moins de 25 ans (48 %) ont un diplôme de niveau bac ou BTS/DUT.

ET DEMAIN ?

À horizon 2030, le secteur pourrait perdre entre 60 000 à 65 000 emplois (les 3/4 dans l'industrie automobile, le reste dans l'aéronautique, la construction navale et ferroviaire). L'industrie automobile apparaît plus comme un secteur en renouvellement que comme une industrie en déclin, alors que l'aéronautique, la construction navale et ferroviaire constituent des activités de gamme à haute technologie. Dans l'ensemble, pour faire face à la concurrence,

le secteur mise sur les efforts d'innovation et des stratégies de gamme car la capacité à renouveler les produits sera déterminante dans le maintien des positions internationales. En particulier le secteur de l'automobile conjugue des efforts intensifs en dépenses de recherche et développement et en marketing/publicité.

EN SAVOIR PLUS

Les métiers de la mécanique, Les métiers de l'électronique et de la robotique, collection Parcours Onisep Centre d'analyse stratégique, *Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030*, Rapport n°48, janvier 2012. Chaudronnier, soudeur, technicien d'usinage, dessinateur industriel, serrurier-métallier, technicien d'usinage, technicien en bureau d'étude thermique : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr





© Alain Potignon / Onisep

Immobilier : 28 942 emplois



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Agents immobiliers, syndics
Représentants auprès des particuliers
Attachés commerciaux
Agents administratifs divers
Agents d'entretien de locaux
Employés de la comptabilité
Concierges
Techniciens des services administratifs
Secrétaires bureautiques et assimilés
Vendeurs généralistes.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

16^e secteur employeur
78 % d'emplois salariés
52 % d'emplois féminins.

**Vos élèves aiment rencontrer des gens nouveaux, savent écouter les autres, aiment argumenter, convaincre, être en mouvement et détestent la monotonie ?
L'immobilier est fait pour eux !**

SECTEUR EN TENSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉS

Le secteur est essentiellement porté par des établissements n'employant pas de salarié (91 %

d'établissements sans salarié, 73 % en moyenne régionale). Près de la moitié des effectifs du secteur sont concentrés dans les établissements de 1 à 9 salariés. Avec un peu plus de 28 900 emplois en région dont près de 18 % d'actifs de 55 ans et plus, le secteur des activités immobilières est particulièrement exposé au vieillissement de ses actifs. Aussi, compte tenu de sa taille moyenne, les départs en fin de carrière seront importants d'ici 10 ans. La part des emplois stables dans le secteur est équivalente à l'ensemble des secteurs en région (71 %). Le secteur compte moins d'emplois à temps partiel (17 %) qu'en moyenne régionale (19 %). La part des contrats en CDI (40 %) est nettement plus importante que la moyenne régionale (12 %).

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

66 % des actifs du secteur possèdent, au minimum, un diplôme de niveau IV (bac et plus) contre seulement 59 % en moyenne régionale. Les jeunes actifs (moins de 25 ans) sont relativement plus nombreux à posséder un diplôme de niveau bac (43 %) que l'ensemble des actifs du secteur (25 %).

ET DEMAIN ?

La construction et les activités immobilières seront des secteurs globalement porteurs d'emplois à l'horizon 2030. Ils seront susceptibles de créer 322 000 emplois dans un scénario de stabilisation macro-économique et seulement 187 000 dans un scénario de dégradation des conditions macro-économiques.

Très sensibles aux cycles conjoncturels, et actuellement heurtées par les effets de la crise financière, ces activités bénéficient néanmoins de ressorts structurels favorables comme les nouvelles fonctionnalités du bâtiment adaptées à une population vieillissante et aux exigences environnementales (efficacité énergétique) et des évolutions socio-démographiques favorables.

EN SAVOIR PLUS

Syndic de copropriété : clip et fiche métier à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

Le secteur du numérique : 28 087 emplois

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques

Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique

Techniciens d'étude et de développement en informatique

Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique

Employés des services divers

Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Ingénieurs et cadres technico-commerciaux

Attachés commerciaux.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

17^e secteur employeur

25 % d'emplois féminins

83 % d'emplois en CDI

Vos élèves ont toujours les derniers modèles de smartphones, aiment explorer toutes les nouvelles fonctions, cherchent à comprendre les bugs informatiques, sont précis, rigoureux et organisés ? Le numérique les attend.

UNE FILIÈRE TRÈS DYNAMIQUE, UNE LAME DE FOND

La filière numérique est très dynamique avec une croissance de 14 % de ses emplois entre 2007 et 2012 en région. Elle rassemble aujourd'hui 2 % des actifs occupés de la région et ces professionnels sont plutôt des hommes, jeunes et qualifiés. Mais le numérique c'est surtout une lame de fond qui révolutionne les modes de production et les modes de vie. Tous les secteurs sont impactés mais on



© Brigitte Gilles de la Londe / Onisep

peut citer des besoins spécifiques liés au déploiement du haut débit, à l'explosion des données numériques du big data qui nécessitent des techniques de traitement et de stockage spécifiques (cloud computing), au développement des objets connectés, du web et des réseaux sociaux, de la e-santé, de la robotique... Pour relever ces défis, le secteur doit répondre aux exigences du marché du travail, faire face à l'obsolescence rapide des compétences, et améliorer l'attractivité des métiers auprès des femmes en particulier. Les profils les plus demandés concernent les professionnels qualifiés (conception, développement, réseaux), les chefs de projet, les doubles compétences (numérique et compétences relationnelles, commerciales...) avec des besoins émergents pour les datascientists, web designers, community managers, analystes web.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Les cadres occupent plus de la moitié des emplois (64 %). Le secteur est peu ouvert aux non diplômés. Plus des trois quarts des actifs possèdent au minimum un diplôme de niveau III (BTS/DUT).

ET DEMAIN ?

L'emploi sera dans les services aux entreprises, particulièrement dans le conseil et l'assistance. La technicité croissante des procédés au cours des 10 dernières années a, en effet, encouragé le développement de ces métiers, qui devraient continuer à offrir de nombreux débouchés. Les entreprises ont à gérer en grande quantité textes, images,



chiffres, jugements émis par les clients... Les métiers du big data, qui allient des savoirs en informatique, mathématiques et statistique, seront donc présents dans les secteurs les plus divers.

La Région a récemment adopté sa feuille de route pour la filière numérique. Elle veut favoriser l'accès aux outils numériques et a l'ambition de devenir la première « Fab Région » de France.

www.laregion.fr/La-Region-releve-le-defi-de-la-transformation-numerique

EN SAVOIR PLUS

Les métiers de l'informatique ; Les métiers du jeu vidéo ; Les métiers du Web, collection Parcours Onisep. Enjeux, Atout métiers, juin 2016 www.atout-metiers.fr

Administrateur de réseaux, chef de projet informatique, concepteur de jeux vidéo, développeur informatique, webdesigner, technicien fibre optique/réseaux : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr



© Grégoire Maisonneuve / Onisep

Mécanique et travail des métaux : 24 075 emplois

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage
 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
 Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons
 Techniciens en mécanique et travail des métaux
 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
 Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique
 Ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction
 Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique
 Attachés commerciaux
 Techniciens des industries de process.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

18^e secteur employeur
 16 % d'emplois féminins
 95 % d'emplois salariés

Vos élèves aiment comprendre d'où vient une panne, trouver la solution pour la réparer ? Monter, ajuster, souder des pièces entre elles en suivant un plan de montage les captive ? Sachez que l'industrie métallurgique les accueillera à bras ouverts.

UN SECTEUR QUI RECRUTE EN CDI

En Occitanie, le secteur est davantage recruteur, comparé aux autres secteurs, plus de la moitié des établissements emploient des salariés en région (27 % seulement tous secteurs confondus). Par ailleurs, la majorité des salariés (58 %) est concentrée dans les établissements de 50 salariés

et plus. Le secteur est moins féminisé, 16 % de femmes en emploi seulement (contre 48 % tous secteurs confondus), essentiellement parmi les professions intermédiaires. Le secteur offre une plus grande stabilité de l'emploi, 88 % des emplois occupés sont des CDI contre 71 % pour l'ensemble des secteurs en région.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

52 % des actifs en emploi du secteur occupent un poste d'ouvrier. Relativement moins ouvert aux non diplômés, le secteur emploie, plus qu'ailleurs, des actifs disposant d'un premier niveau de qualification (CAP) : 37 % contre 25 % en moyenne en région. Les jeunes de moins de 25 ans sont plus diplômés que l'ensemble des actifs du secteur, plus de la moitié d'entre eux (56 %) possède a minima un diplôme de niveau IV (bac et plus).

ET DEMAIN ?

Le secteur reste essentiel pour l'automobile, l'industrie mécanique, l'aéronautique, l'énergie, l'emballage, le nucléaire ou encore la construction navale qui ont des besoins stratégiques en innovation et qui constituent des défis pour la métallurgie et le travail des métaux. Malgré la baisse du nombre d'emplois industriels attendus, la métallurgie devra reconstituer ses emplois suite à des départs importants à la retraite dans la prochaine décennie. L'observatoire de la branche professionnelle de la métallurgie estime que « le secteur devra recruter annuellement environ 80 000 nouveaux collaborateurs d'ici à 2020, dont 40 % de jeunes diplômés ».

EN SAVOIR PLUS

Les métiers de la mécanique, Les métiers de l'électronique et de la robotique, collection Parcours Onisep Observatoire de la métallurgie, Étude prospective sur l'évolution des emplois et des métiers de la métallurgie. Synthèse, septembre 2012 www.observatoire-metallurgie.fr
 Chaudronnier, soudeur, technicien d'usinage, dessinateur industriel, serrurier-métallier, technicien d'usinage, technicien en bureau d'étude thermique : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

LA MÉCATRONIQUE, SECTEUR D'AVENIR SI MÉCONNU

Au carrefour de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique, le mécatronicien crée des ensembles automatisés miniaturisés. Devant son ordinateur, le mécatronicien marie les avantages et les contraintes de 3 technologies : l'électronique pour le système de commande, l'informatique industrielle pour les logiciels de contrôle, la mécanique pour transmettre les mouvements. Les combinaisons entre ces technologies étant quasi inépuisables, elles n'imposent aucune limite à sa créativité, et son travail sera très différent selon son secteur d'activité. Automobile, aéronautique et spatial, naval, ferroviaire, mécanique, métallurgie, électricité, électronique, numérique, informatique, équipements énergétiques... dans des grandes entreprises comme des PME, les besoins sont particulièrement importants dans la maintenance où l'on recrute également au niveau technicien. Syndicat des industriels de la mécatronique (Artema) www.artema-france.org

Recherche et développement scientifique : 21 836 emplois



© Grégoire Maisonneuve / Onisep



LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

- Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)
- Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
- Techniciens experts
- Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés
- Autres cadres B de la fonction publique
- Agents qualifiés de laboratoire
- Employés des services au public
- Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
- Techniciens en mécanique et travail des métaux
- Techniciens des industries de process.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

- 19^e secteur employeur
- 99 % d'emplois salariés
- 43 % d'emplois féminins

Vos élèves aiment les manipulations scientifiques, les énigmes et les jeux de déduction, ils sont méthodiques, rigoureux, logiques, ont toujours envie d'apprendre et cherchent toujours à comprendre comment fonctionnent les choses ? Recherche et développement scientifiques n'attendent qu'eux !

UN SECTEUR PARTICULIÈREMENT IMPORTANT EN RÉGION

En 2014, le secteur compte 741 établissements. Entre 2009 et 2014, le nombre d'établissements progresse de 6 % par an, à un

rythme supérieur à celui de l'ensemble des établissements en région (+ 3,3 %). Près de 40 % des établissements relevant du secteur sont implantés dans le département de la Haute-Garonne.

Le secteur se structure principalement autour de petits établissements mais il est davantage employeur, comparé aux autres secteurs. Les établissements de 10 salariés et plus du secteur représentent 15 % du parc d'établissements (5 % en moyenne régionale), et concentrent 96 % des effectifs salariés.

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

63 % des actifs en emploi occupent un poste de cadre (16 % tous secteurs confondus). Cette forte présence des cadres se reflète dans la structure des emplois par niveau de diplôme, 61 % des actifs en emploi dans le secteur ont un diplôme de niveau I ou II (licence, master, ingénieur, doctorat). Les actifs de moins de 25 ans, également très diplômés, sont relativement plus nombreux dans le secteur à posséder un diplôme de niveau bac + 2 ou plus (83 % contre 25 % pour l'ensemble des secteurs).

ET DEMAIN ?

Les services à forts contenus cognitifs comme la recherche et le développement devraient offrir d'importantes opportunités d'emploi (35 000 à 40 000 emplois créés d'ici 2030). Les activités de recherche et développement sont, comme l'ensemble des services aux entreprises, moins affectées par la

crise que les activités industrielles ou la construction. Néanmoins, de façon plus conjoncturelle, le secteur peut aussi réagir fortement à l'activité globale des entreprises et par conséquent à des chocs positifs mais aussi négatifs sur l'économie.

EN SAVOIR PLUS

Chercheur en robotique médicale : clip et fiche métier à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

UN PÔLE AGRO-ENVIRONNEMENTAL DE CLASSE MONDIALE

La recherche en agriculture, alimentation, environnement et biodiversité forme un pôle d'excellence en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Ces sciences « vertes » constituent un des meilleurs atouts de la recherche régionale. L'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la biodiversité occupent 2 700 cadres scientifiques à Montpellier et alentours. Ils travaillent dans 75 unités de 24 organismes de recherche et d'enseignement supérieur. Cette concentration est unique en France. 5 000 étudiants et stagiaires sont formés dans 4 universités et 9 écoles d'ingénieurs et grandes écoles. Celles-ci proposent 160 formations diplômantes, du bac + 2 au doctorat. www.laregion.fr/Un-pole-agro-environnemental-de-classe-mondiale

Environnement et assainissement : 16 311 emplois

© Jérôme Pallé / Onisep

LES 10 MÉTIERS LES PLUS REPRÉSENTÉS DANS LE SECTEUR

Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets
Agents d'entretien de locaux
Conducteurs et livreurs sur courte distance
Employés des services au public
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
Conducteurs routiers
Techniciens des industries de process
Autres cadres B de la fonction publique
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics
Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie.

CHIFFRES CLÉS EN OCCITANIE

20^e secteur employeur
97 % d'emplois salariés
22 % d'emplois féminins

Vos élèves ont le sens pratique, sont rigoureux, ne négligent aucun détail ; ils sont capables d'écouter, de dialoguer et convaincre ? Ils sont sensibilisés à l'impact des activités humaines sur l'environnement ? Ces métiers sont faits pour eux !

DES EMPLOIS STABLES ET EN CDI

L'emploi des jeunes (moins de 25 ans) est relativement moindre dans le secteur qu'ailleurs. La part des jeunes actifs diminue entre 2007 et 2012. À l'inverse, la part des seniors dans l'emploi s'accroît.

Le secteur est moins féminisé qu'ailleurs (22 % d'emplois féminins contre 48 % tous secteurs confondus). Près de neuf emplois sur dix dans le secteur sont stables (88 %), soit une part plus importante que la moyenne régionale (71 %). 91 % des actifs en emploi sont à temps complet partiel (81 % tous secteurs confondus). En 2015, le nombre de déclarations d'embauche dans le secteur représente 0,3% des déclarations d'embauche régionales. La part des contrats en CDI (19 %) est plus importante que la moyenne régionale (12 %).

DE LA FORMATION À L'EMPLOI

Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets et Agents d'entretien de locaux sont parmi les familles de métiers les plus représentées dans le secteur. Près de la moitié des emplois du secteur sont occupés par les ouvriers (45 %). Le secteur est globalement ouvert aux actifs sans formation ou avec un premier niveau de qualification : 58 % des actifs du secteur ont un niveau V (CAP) ou sont non diplômés.

ET DEMAIN ?

Le secteur est actuellement en plein développement sous l'impulsion du développement de l'économie verte. Le secteur de la gestion de l'eau et des déchets constitue en effet les trois quarts des emplois des activités liées à l'environnement. Sa croissance dépend beaucoup de l'intervention publique, au travers de politiques réglementaires et

tarifaires, qui lui sont actuellement favorables.

EN SAVOIR PLUS

Ingénieur en bureau d'étude dans le domaine de l'eau, technicien de traitement des déchets, agent de propreté et d'hygiène, agent hydrothermal, animateur en éducation à l'environnement : clips et fiches métiers à découvrir sur le site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr

AVEC HYDROGAÏA, LE MONDE DE L'EAU À RENDEZ-VOUS À MONTPELLIER

« L'eau est au cœur des politiques publiques, souligne Agnès Langevine, vice-présidente de la Région en charge de la transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets.

Elle constitue un enjeu majeur pour l'environnement, l'accès à la ressource, l'aménagement du territoire, le développement économique, l'innovation, le développement touristique et l'agriculture. En organisant les 1^{ères} Assises régionales de l'eau, la Région se positionne en garant d'une gestion durable, solidaire et concertée de l'eau. » Mai 2016.

www.laregion.fr/Avec-HydroGaia-le-monde-de-l-eau-a-rendez-vous-a-Montpellier

L'Occitanie est une région thermale reconnue et porteuse d'emplois. Le thermalisme en région : www.eaux-essentielles.com

Métiers en tension et émergents



© graphlight / Fotoila

BESOINS À VENIR TRÈS IMPORTANTS

L'étude d'Atout métiers et du CarifOref Midi-Pyrénées : **Les métiers porteurs***, liste les métiers « ++ », qui conjuguent de nombreux postes actuels difficiles à pourvoir et des besoins à venir très importants :

- Aides-soignants
- Aides à domicile et aides ménagères
- Agents d'entretien
- Attachés commerciaux et représentants
- Conducteurs de véhicules
- Assistants maternels
- Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants
- Cadres commerciaux et technico-commerciaux
- Ingénieurs de l'informatique
- Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
- Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs
- Cuisiniers.

Nombre de ces métiers sont accessibles à des publics de niveau V (CAP) ou V (bac).

* collection Enjeux n°21, juin 2016

DES FILIÈRES D'AVENIR

La politique de formation professionnelle et d'apprentissage est définie et mise en œuvre par les Régions. La Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance* de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée met en avant des filières d'avenir : les biotechnologies, la biochimie et la chimie verte, l'éco-industrie, l'automobile (l'enjeu du « véhicule intelligent ») en termes de créations d'emplois, le ferroviaire

(recruter de nouvelles compétences dans un contexte difficile), ou encore la silver économie (des évolutions sociétales génératrices d'opportunités et d'emplois). La silver économie désigne l'ensemble des activités de production de biens et/ou de services répondant aux besoins et aux usages des personnes âgées (personnes de plus de 60 ans) et de leurs aidants. La filière est transversale à tous les secteurs d'activité et doit répondre à l'ensemble des besoins des seniors : santé, loisirs et tourisme, urbanisme, transports, habitat, alimentation, numérique, services à domicile, prévoyance, santé...

Lire www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/la-silver-economy

Les orientations de la nouvelle Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance ont été présentées par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, en décembre 2016. www.laregion.fr/2016CroissanceEmploi

* **La Stratégie pour l'emploi et la croissance s'appuie sur l'élaboration de trois documents d'orientation : le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE21), le Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI).**

DES SECTEURS ET MÉTIERS ÉMERGENTS

L'ÉOLIEN

En Occitanie, on compte près de 1 500 emplois liés à l'éolien (510 en études et développement ; 120 en fabrication de composants ; 350 dans l'ingénierie et la construction). Le Pôle Mer Méditerranée a pour ambition de développer durablement l'économie maritime et littorale. www.polemermediterranee.com

La région en pointe sur l'éolien flottant « Après Gruissan, le site du Barcarès vient d'être retenu par la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, pour l'implantation

au large de 4 éoliennes flottantes. Nous faisons ainsi la preuve que nous sommes la région en pointe sur l'éolien flottant », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. « Notre littoral offre un potentiel exceptionnel, que je souhaite renforcer à travers le Plan Littoral 21 que nous venons d'engager », a-t-elle poursuivi.

À noter également que la Région prépare la création d'une Agence régionale de l'énergie et du climat au 1^{er} janvier 2018.

Lire **Observatoire de l'éolien 2016**, Commission Industrie France Énergie Éolienne

<http://fee.asso.fr/actu/industrie-economie-et-emploi/observatoire-de-leolien-2016>

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie www.occitanie.ademe.fr

L'HYDROGÈNE, FUTUR CARBURANT AUTOMOBILE

Les acteurs de la filière hydrogène se sont réunis en novembre 2016 à Toulouse. Industriels, entreprises, laboratoires et collectivités ont échangé sur cette source d'énergie verte qui pourrait, demain, servir de carburant automobile.

Une solution d'avenir pour la région, dont l'ambition est de devenir la première à énergie positive en Europe. Le projet HyPort, labellisé le 4 novembre 2016, devrait servir de fer de lance au développement d'un écosystème hydrogène en Occitanie. www.laregion.fr/L-hydrogene-l-energie-propre-de-demain-au-coeur-des-echanges-a

L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Des nouveaux métiers émergent comme le *yield manager* (chargé d'optimiser la politique tarifaire des établissements) ou encore l'animateur numérique (pour contribuer au développement du e-tourisme sur les territoires).

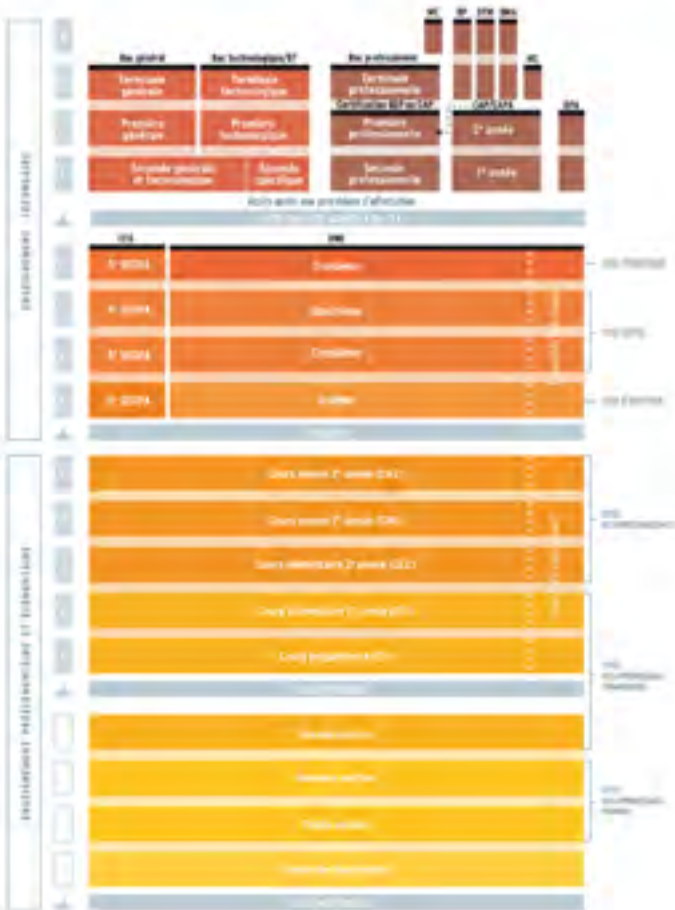
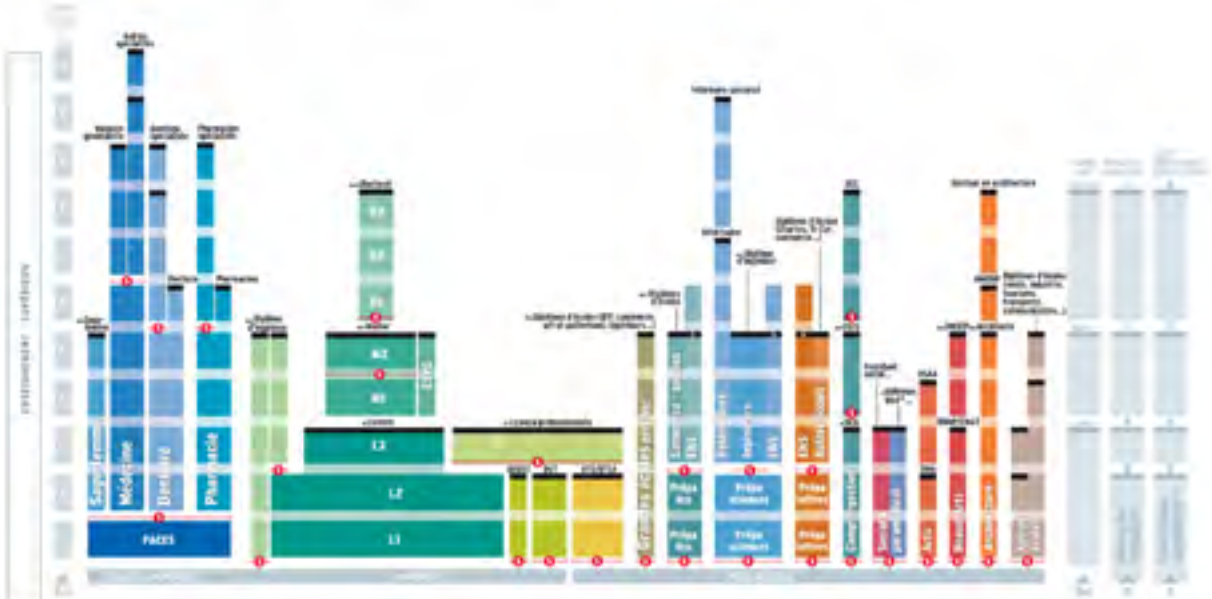
LE NUMÉRIQUE

Des besoins émergent pour les datascientists, web designers, community managers, analystes web.



L'enseignement en France

Les principaux itinéraires de formation



Légende

■ Niveau de diplôme (DIPLOME)

■ Niveau de qualification (QUALIFICATION)

Le niveau de qualification est un niveau de qualification.

Le niveau de qualification supérieur

Le niveau de qualification supérieur est un niveau de qualification.

Le niveau de qualification secondaire

Le niveau de qualification secondaire est un niveau de qualification.

Source: Ministère de l'Éducation Nationale

Les publications régionales de l'Onisep Occitanie

L'apprentissage en Occitanie.

Mise en ligne et diffusion en mars. Les formations, du CAP au diplôme d'ingénieur, proposées en région. Après une présentation de l'apprentissage, les formations sont répertoriées par branche professionnelle puis par département. Le document est complété par un carnet d'adresses. **Onisep Plus**, le magazine des métiers et des formations, orientation et découverte du monde professionnel. Paraît tous les 2 mois.

POUR L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Après la 3^e. Diffusion en novembre, version numérique du carnet d'adresses en mars. Ce guide présente l'offre de formation, les diplômes professionnels par domaine, les enseignements d'exploration, les sections sportives, européennes et internationales au niveau académique ainsi que le calendrier de l'orientation en classe de 3^e.

Après la 2^{de} générale et technologique. Mise en ligne en avril. Présentation des différents bacs et leurs spécialités. Calendrier de l'orientation et carnet d'adresses des établissements.

Entrer dans le sup, après le bac. Mise en ligne et diffusion à chaque élève de terminale en décembre.

Après un bac + 2 + 3, formations à finalité professionnelles. Mise en ligne et diffusion en mars.

Bacheliers. D'un seul coup d'œil, toutes les périodes d'inscriptions dans l'enseignement supérieur.

La lettre de la doc'. Toutes les nouveautés régionales - supports papier, numériques et multimédia - ainsi qu'un rappel de l'actualité nationale de l'Onisep avec, à la une, un focus sur un point important de l'actualité (événement, pédagogie, orientation...).

Actualités.net. Des brèves utiles aux professeurs, aux professionnels de l'orientation,

aux relais d'informations... à toute personne soucieuse de découvrir « l'information avant l'information ». **Handi + des études supérieures à l'emploi.** Présente les dispositifs existants et donne les clés de la réussite grâce à des informations, des conseils et des témoignages. **Du lycée à l'enseignement supérieur & Du lycée à l'enseignement supérieur pour les jeunes en situation de handicap**, 6 pages de conseils pratiques. www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Montpellier

POUR L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Après la 3^e. Diffusion en novembre, version numérique du carnet d'adresses en mars. Ce guide présente l'offre de formation, les diplômes professionnels par domaine, les enseignements d'exploration, les sections sportives, européennes et internationales au niveau académique ainsi que le calendrier de l'orientation en classe de 3^e.

Après la 2^{de} générale et technologique. Mise en ligne en avril. Présentation des différents bacs et leurs spécialités, du calendrier de l'orientation et du carnet d'adresses des établissements.

Entrer dans le sup, après le bac. Mise en ligne et diffusion à chaque élève de terminale fin octobre.

Un CAP pour un métier. Mise en ligne en janvier et diffusion à tous les élèves de 3^e SEGPA. Une version actualisée est en ligne en mai avec, notamment, la liste des CAP prioritaires.

Devenir étudiant. Mise en ligne en novembre. Pour réussir la transition lycée-enseignement supérieur, ce guide offre des clés pour mettre en place de nouvelles modalités de travail et un nouveau style de vie.

Du bac pro au BTS. Mise en ligne en octobre et diffusion à chaque élève de terminale professionnelle. Un guide et des témoignages pour la poursuite d'études en BTS après un

bac pro.

Les métiers de la santé et du social. Mise en ligne en février. Présentation des différentes professions sociales et sanitaires.

Les BTS et les CPGE de l'académie de Toulouse. Mise en ligne en novembre. Classées par secteur professionnel ou filière, les fiches BTS et CPGE détaillent les débouchés, les modalités d'admission, le programme des enseignements, le volume horaire par discipline, les établissements de formation...

Les licences professionnelles. Descriptif de toutes les licences professionnelles proposées dans l'académie de Toulouse, classées par domaines.

La Lettre d'information régionale. Des informations régionalisées sur les métiers et les formations.

Handi + des études supérieures à l'emploi. Présente les dispositifs existants et donne les clés de la réussite grâce à des informations, des conseils et des témoignages. www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse



Outils et services pédagogiques de l'Onisep

LES KITS PÉDAGOGIQUES

www.onisep.fr/Equipes-educatives#Ressources-pedagogiques
L'Onisep met à la disposition des équipes pédagogiques des ressources dédiées à la mise en œuvre du parcours Avenir, par discipline, par niveau, par cycle, par thème ou par type d'enseignement. Découvrir 10 métiers du Centre Pompidou
Découvrir les métiers du paysage
Découvrir les métiers du bois
Découvrir les métiers d'art
Découvrir le monde agricole
Découvrir les métiers du transport aérien
Découvrir les métiers de la mode et du luxe
Les métiers au cœur de la classe
Les Compagnons du Devoir et du Tour de France
Sciences et métiers
Pro2science
Mon industrie (pour préparer une visite d'entreprise industrielle)
Égalité www.onisep.fr/Equipes-educatives#Egalite-filles-garcons pour sensibiliser les élèves à l'égalité dans le champ des métiers et des formations.

S'INFORMER SUR LES FILIÈRES DE FORMATION

À retrouver sur le site www.onisep.fr, colonne de droite. Découvrez, filière par filière, les parcours de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur et la diversité de leurs débouchés professionnels
Sport : STAPS ou pas ? Filière sport
Psycho ou pas psycho ?
Ma voie littéraire : filière littéraire
Ma voie scientifique : filière scientifique
Ma voie économique : filière économique
Ma voie pro : filière professionnelle, du CAP à la licence
Ma voie pro Europe : portail pour la mobilité des jeunes en voie professionnelle.

S'INFORMER SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES MÉTIERS

À retrouver sur www.onisep.fr, colonne

de droite. Découvrez les secteurs d'activités et leur environnement économique, des métiers qui les composent et les filières de formations qui permettent d'y accéder.

Mon industrie : vise à mieux faire connaître l'industrie dans sa réalité et sa diversité ; entend déconstruire les idées reçues sur l'industrie qui est un secteur porteur.

Flash métiers (collège) : invite le collégien à découvrir de manière exploratoire et ludique le monde professionnel (interviews vidéos, quizz, descriptifs sur des métiers...).

Onisep TV : 1 500 vidéos sur les métiers et les formations ; des reportages, témoignages de professionnels et d'élèves au travail et en cours d'études. 4 entrées possibles : métiers ; études ; itinéraires (témoignages de parcours individuels) ; thèmes.

Les Tchats (www.onisep.fr/Tchats) : une fois par mois, des experts et jeunes professionnels viennent parler de leur quotidien et apportent des réponses concrètes aux questions qui leurs sont posées.

Fiches métiers (www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers) découverte des métiers par ordre alphabétique et/ou par secteur d'activité : nature du travail, compétences requises ; lieux d'exercice et statuts ; salaire et marché de l'emploi ; accès au métier ; témoignages.

LES SERVICES DE L'ONISEP

À retrouver sur www.onisep.fr, colonne de droite.

Mon orientation en ligne : un service de réponses personnalisées par mail, Tchat ou téléphone pour les questions sur l'orientation, les formations et les métiers.

Mon stage en ligne : vise à faciliter la mise en relation entre jeunes, lycéens et étudiants et entreprises, dans le cadre de la réalisation de stages.

Ma seconde chance : un service en ligne d'information et d'accompagnement pour les jeunes en situation de rupture scolaire. Les cordées de la réussite visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes, quel que soit

leur milieu socio-culturel, en leur donnant les clés pour s'engager avec succès dans les filières d'excellence.

Librairie : découvrez et commandez les publications de l'Onisep au format papier ou en version numérique.

Onisep.fr/parents vise à rendre le système éducatif plus lisible et accompagner les parents.

Folios (voir p. 16-17).

N'hésitez pas à utiliser le moteur de recherche d'Onisep.fr pour accéder aux ressources souhaitées.

LES RESSOURCES RÉGIONALES

Le jeu *L'avenir s' imagine !* Concours de productions destiné aux jeunes du CM2 à la seconde : description d'un métier imaginaire ou réinventé dans 20 ans, dans un monde égalitaire, sous forme de texte, vidéo ou blog multimédia www.lavenirsimagine.com
Concours *À la découverte de l'agriculture aujourd'hui* pour les élèves de classes de 5^e de la région Occitanie, leurs professeurs, leurs professeurs documentalistes. Produire un support de présentation du métier d'agriculteur/trice par une affiche, un livret, un diaporama, un blog ou un support numérique.
www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse/Informations-metiers/Concours-A-la-decouverte-de-l-agriculture-aujourd-hui

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

- 100 métiers : près de 140 métiers qui recrutent dans l'académie de Montpellier. Des métiers méconnus, ou pour lesquels les entreprises ont du mal à trouver des candidats. Un site de l'Onisep, la Région et Midi Libre www.100metiers.fr
- Site lycéen : des informations pour l'orientation des lycéens de l'académie de Montpellier. www.orientation-lyceens.fr

ACADÉMIE DE TOULOUSE ET MONTPELLIER

Le parcours M@gistère est destiné aux membres des équipes éducatives en établissement. Il a pour objectif de permettre aux utilisateurs de mettre en œuvre le parcours Avenir avec l'outil Folios, une application créée par l'Onisep. <http://bit.ly/2jwnjA0>

Les sites incontournables

- Atout Métiers et Carif-Oref Midi-Pyrénées sont deux outils partagés de l'État, de la Région et des partenaires sociaux pour l'observation et l'information sur la formation professionnelle, les métiers et l'emploi en région. Ils trouvent donc tous deux naturellement leur place dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique d'emploi-formation en région.
www.atout-metierslr.fr
www.cariforef-mp.asso.fr
Les 36 Synthèses sectorielles 2016. Elles proposent, pour chaque secteur d'activité de la nomenclature INSEE (NA 38) et au niveau régional, des données-clés pour mieux connaître les perspectives d'évolution du secteur, l'organisation de l'appareil productif (établissements, effectifs en emploi, répartition géographique), les métiers et les qualifications exercées ainsi que les caractéristiques des personnes en emploi et les conditions d'emploi (âge, sexe, temps de travail, salaire, mobilité).
http://observatoire.atout-metierslr.fr/Dossiers_thematiques > Secteurs d'activités, filières > Les 36 Synthèses sectorielles 2016
Les métiers porteurs en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, collection Enjeux d'Atout métiers n°21, juin 2016
<http://observatoire.atout-metierslr.fr> > Publications > Enjeux
 Carif-Oref d'Occitanie (CarifOref Midi-Pyrénées et Atout métiers), décembre 2016 : *La région Occitanie et ses départements, éléments de synthèse sur la démographie, l'économie, l'emploi et la formation.*
 - La Région Occitanie www.laregion.fr Toutes les informations utiles sur la formation professionnelle en région !
www.meformererenregion.fr
 Les grands atouts de l'économie régionale www.laregion.fr/Les-grands-atouts-de-l-economie-Regionale
 - La Direccte, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, anime les acteurs du service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi)... et coopère avec les collectivités territoriales et d'autres services de l'État sur des domaines tels que la formation, l'apprentissage...
<http://occitanie.direccte.gouv.fr>

Panorama socio-économique Occitanie, Escales Hors-série, novembre 2016
<http://occitanie.direccte.gouv.fr/sites/occitanie.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/panorama2016-vf.pdf>

- Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030, Centre d'analyse Stratégique
<http://archives.strategie.gouv.fr/cas> > Publications > Les notes d'analyse 2012 > Les secteurs de la nouvelle croissance
- PoEm, tableau de bord des Politiques de l'Emploi, est le nouvel outil de la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques). Il permet de diffuser des données de suivi des dispositifs consacrés à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi. <http://poem.travail-emploi.gouv.fr>
- La nomenclature agrégée - NA 2008 INSEE
www.insee.fr/fr/information/2028155
 INSEE : Chiffres clés sur un territoire, Région Occitanie www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=REG-76 et www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/tableaux_comparatifs_table.htm
- Les mots-clés de l'orientation www.education.gouv.fr/cid2586/les-mots-clés-de-l-orientation.html
- Permettre à chacun de bien s'orienter www.education.gouv.fr/cid84242/permmettre-a-chacun-de-bien-s-orienter.html
- Des ressources utiles sont à retrouver sur les espaces pédagogiques des sites Onisep Occitanie Montpellier et Toulouse : www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie > Équipes éducatives
 Les ressources pédagogiques de l'Onisep www.onisep.fr/Equipes-educatives#Ressources-pedagogiques
 La librairie de l'Onisep <http://librairie.onisep.fr/>
Quels métiers demain ? Un guide Onisep, collection Dossiers.
- Association Animath www.animath.fr Femmes & mathématiques www.femmes-et-maths.fr
- Ressources pour le parcours Avenir sur le site Éduscol <http://eduscol.education.fr> > Scolarité et parcours de l'élève > Orientation > Parcours Avenir



© castelberry / Fotolia

Repères utiles

LES NIVEAUX

Niveau VI : sans diplôme ou brevet des collèges
Niveau V : CAP ou BEP
Niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel
Niveau III : diplômes de niveau bac plus 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...)
Niveaux II et I : diplômes de second ou troisième cycle universitaire (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplômes de grande école.

GLOSSAIRE

BTS Brevet de technicien supérieur
CAP Certificat d'aptitude professionnelle
CIO Centre d'information et d'orientation
COP Conseiller d'orientation-psychologue
CPE Conseiller principal d'éducation
CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles
CRIJ Centre régional information jeunesse
DIMA Dispositif d'initiation aux métiers en alternance
DRAAF Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
GT Générale et technologique
INSEE Institut national de la statistique et des études économiques
IUT Institut universitaire de technologie
PACES Première année commune aux études de santé
SEGPA Section d'enseignement général et professionnel adapté
STS Section de technicien supérieur
ULIS Unité localisée pour l'inclusion scolaire

DES SERVICES ET RESSOURCES POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

L'Onisep accompagne les équipes éducatives dans leur mission d'aide à l'orientation des élèves :

➔ **FOLIOS** : UNE APPLICATION AU SERVICE
DES PARCOURS ÉDUCATIFS



➔ **LES RESSOURCES
POUR LE PARCOURS AVENIR**
SUR www.onisep.fr/Equipes-educatives

TÉLÉCHARGEZ VOS GUIDES RÉGIONAUX PAR ACADÉMIE

SUR www.onisep.fr/toulouse OU www.onisep.fr/montpellier



Jouez sur www.lavenirsimagine.com
Et votre futur prendra une nouvelle dimension

www.100metiers.fr
Des témoignages en vidéos et fiches sur plus de 100 métiers.

www.orientation-lyceens.fr
Ma vie et mon orientation au lycée.

SONIA SERA PILOTE DE LIGNE MAIS ELLE NE LE SAIT PAS ENCORE



240 000
ÉTUDIANTS

LES JEUNES SONT L'AVENIR DE LA RÉGION

La Région propose une offre de formations attractive et variée dans l'enseignement supérieur. Tous les types d'établissements et de cursus sont représentés sur l'ensemble du territoire avec plus de 100 villes accueillant au moins un site de formation supérieure.

35
GRANDES ÉCOLES
& UNIVERSITÉS

Pour la Région, la jeunesse est une priorité. Elle consacre ainsi plus de la moitié de son budget, soit 1,1 milliard d'euros, à l'éducation, la formation et l'enseignement supérieur.



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

laregion.fr

@Occitanie